

COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE
**Un programme de travail
contre le terrorisme
transfrontalier**

P. 3

62^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES
DE SAKIET SIDI YOUCEF
**Un apport à la révolution
de Libération nationale**

P. 5

LITIGE ALGÉRIE TÉLÉCOM-CONSUTEL (ITALIE)
**La Cour permanente
d'arbitrage tranche
en faveur de l'Algérie**

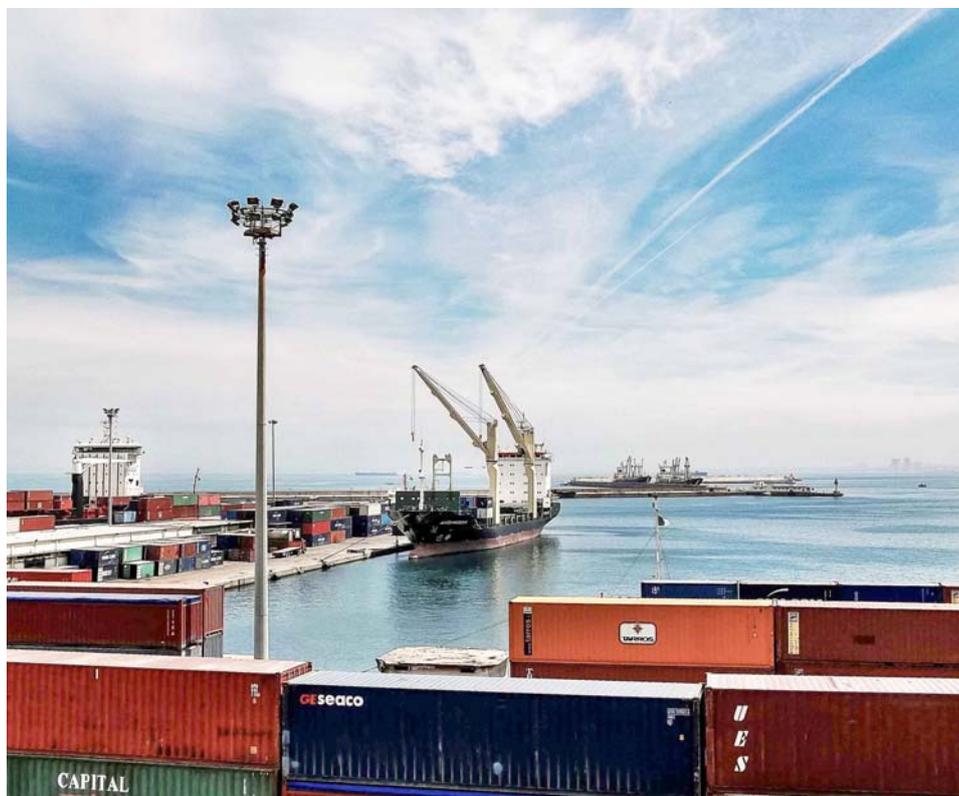
P. 24

REVISION ANONCEE DU CODE DU COMMERCE Assurer un environnement adéquat à l'entreprise et à l'investissement

Dans le sillage des préparatifs en cours pour l'amendement de la Constitution, le Président Tebboune a adressé, ce week-end, un message aux participants à un Séminaire international des avocats sur la protection juridique et judiciaire de l'investissement, dans lequel il affiche son intention d'œuvrer pour la mise en place d'un environnement propice à l'entreprise, à l'investisseur et à l'assainissement du climat des affaires. Outre une révision annoncée du code du commerce, il s'est engagé à tracer un nouveau dispositif d'incitations et d'accompagnement et à mobiliser tous les arsenaux juridiques et institutionnels pour rendre plus pertinent l'environnement de l'entreprise et de l'investissement en Algérie.

P. 24

DKNews



EXPORTATION DE
LA TOMATE INDUSTRIELLE

**Des mesures
incitatives au profit
des opérateurs
de la filière**

P. 6



PÉTROLE
**Trois questions
à l'expert
Abdelmadjid Attar**

P. 6



FMI
**La patronne veut
changer l'équipe
dirigeante**

P. 4

SANTÉ

CARIES DENTAIRES

**Bientôt
plus besoin
de fraise**

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE ARABE
DES CLUBS (1/4
DE FINALE RETOUR)
RAJA-MCA :

**Mission
difficile mais
pas impossible
pour le "Doyen"**

P. 22



RÉSEAUX
MOBILES
DE 5G

**Les
Américains
feront tout
contre les
Chinois**

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE
LE TERRORISME

**2 éléments
de soutien
aux groupes
terroristes
appréhendés
à Médéa et
Khenchela**

P. 24

ALGÉRIE/SÉISME

Séisme de 3,6 degrés au large d'Al Aouana (Wilaya de Jijel)

Un séisme de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré hier à 5h08 (heure locale) dans la wilaya de Jijel, annonce le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG).

Le tremblement de terre a eu lieu en mer à 9 km au nord-est d'El Aouana, dans la wilaya de Jijel, précise t-on de même source.



Une autre de 3,5 degrés dans la wilaya de Tipasa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée vendredi à 18h44 dans la wilaya de Tipasa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du séisme a été localisé à 2 km au nord-est de Beni-Mileuk, précise la même source.

ILLIZI

Mise en terre de 11 arbustes de "cyprès du Tassili" à Djanet par l'ambassadrice de la République tchèque en Algérie

L'ambassadrice de la République tchèque en Algérie, Lenka Pokorna a présidé hier à une opération de reboisement de 11 arbustes de "cyprès du Tassili", au niveau de la circonscription administrative de Djanet (wilaya d'Ilizi), a appris l'APS auprès du Chargé de la communication à la Conservation des forêts (CF).

L'action a été effectuée en marge d'une visite de terrain qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'études menées sous la supervision de la Conservation des forêts de la wilaya d'Ilizi et l'Office du parc national de Tassili dans le but de préserver cette espèce menacée, et en voie de disparition, a précisé Abdessalam Arab.

Dans ce cadre, Mme Pokorna a procédé, en compagnie des autorités de la wilaya et un groupe d'enseignants en biologie de l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB- Bab Ezzouar) (Alger), à la mise en terre de 11 arbustes de "Cyprès du Tassili", acheminées de la République Tchèque, au titre des efforts consentis pour étendre les surfaces de cette plante dans son milieu natal, a-t-il poursuivi.

Originaire du Sahara de Tassili N'Ajjer à l'Est de Djanet, le "Cyprès du Tassili" est considérée comme une espèce végétale sérieusement menacée de disparition, selon l'Union internationale pour conservation de la nature.

TUNISIE - ALGÉRIE

Le Kef : exposition tuniso-algérienne de créations artisanales

Une exposition tuniso-algérienne de créations artisanales est organisée du 6 au 8 février dans la localité d'El-Haddada, située sur les frontières entre la Tunisie et l'Algérie.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 62^{ème} anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, survenus le 8 février 1958, indique l'agence TAP.

Elle est tenue à l'initiative du commissariat régional de l'artisanat au Kef, en coopération avec l'association des artisans du Kef et son homologue de la wilaya de Souk Ahras en Algérie. Dix artisans tunisiens participent à cette exposition-vente dont ceux spécialisés dans les activités liées à la distillation d'huiles végétales, la préparation des épices et la fabrication d'objets à base d'alfa.

La foire a connu une forte affluence des visiteurs algériens, qui ont exprimé leur admiration pour les produits tunisiens exposés et appelé à renforcer ces manifestations qui contribuent à développer et diversifier les échanges entre les deux pays, a affirmé à l'agence TAP, Lotfi Manai, commissaire régional de l'artisanat au Kef.

PERSONNALITÉ/DÉCÈS
Le moudjahid Chérif Zennadi n'est plus

Le Moudjahid et combattant de l'Armée de libération nationale (ALN), Chérif Zennadi, est décédé hier matin à l'hôpital militaire de Ain Naadja, à l'âge de 87 ans, apprend-on auprès de sa famille.

Né à Tébessa le 11 janvier 1933, le défunt a rejoint les rangs de l'ALN en 1956.

Commissaire politique de la zone 5 de la wilaya I historique, Chérif Zennadi était chargé de missions de renseignement, de logistique et d'acheminement d'armements à travers les lignes Challes et Morice.

Le défunt a pris part également à plusieurs batailles dans cette zone opérationnelle ainsi qu'à des actes de sabotages d'infrastructures coloniales.

L'attaque d'un train de minerai, dans la localité de Boukhadra, a d'ailleurs été immortalisée par le réalisateur français René Vautier qui était dans la zone 5 pour réaliser, en 1957, son célèbre film *1/2 L'Algérie en flammes*.

En janvier 1959, il apprend l'assassinat de son père, mort en martyr à Annaba, suite à un attentat perpétré par les forces coloniales.

Il a été ensuite appelé à rejoindre l'état-major de l'ALN à Ghardimaou (Tunisie) au sein du secrétariat du colonel Houari Boumediène.

Après l'Indépendance, il décide de rejoindre la vie civile d'abord en qualité de vice-président du Croissant Rouge Algérien (CRA) puis au sein du corps diplomatique à Bonn (Allemagne) puis à Accra (Ghana).

Il a ensuite été nommé à la tête d'importantes entreprises publiques, notamment en qualité de P-dg de la Coopomad.

Le défunt, qui était père de 7 enfants, sera enterré aujourd'hui au cimetière de Bainem, à l'ouest de la capitale.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
2 morts et 44 blessés ces dernières 48h (Protection civile)

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 44 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile rendu public hier.

L'accident ayant causé le plus de victimes s'est produit à Sétif où une (1) personne est décédée et 8 autres ont été blessées suite à une collision entre 4 véhicules au niveau de la RN 28 à la commune Guellal (Daira de Ain Oulmene).

Les éléments de la Protection civile ont effectué, en outre, des interventions pour prodiguer des soins de première urgence à 18 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains dans leurs domiciles au niveau des wilayas de Tizi Ouzou, M'sila, Médéa, Constantine et Blida.

D'autres interventions pour l'extinction de 08 incendies urbains et divers à Alger, Tissemsilt, Bordj Bou Arreridj, Laghouat, Saïda, Oum El Bouaghi et Blida ont été enregistrés.

ENVIRONNEMENT

La sécheresse et d'autres facteurs anthropiques menacent la zone humide de Dayat El Ferd à Tlemcen

La zone humide de Dayat El Ferd dans la commune d'El Aricha (à plus de 50 km du chef-lieu de Tlemcen), le plus important lac pour la biodiversité, est menacée par plusieurs facteurs d'ordre naturel et anthropique, a indiqué hier la cheffe de département du parc national de Tlemcen et spécialiste en gestion et protection des écosystèmes naturels, Hafida Benmâamar Hasnaoui. Quelque 20.000 oiseaux sont dénombés au quotidien dans cette zone humide, ce qui laisse penser, selon la spécialiste, que ces oiseaux locaux ou migrateurs vont quitter le lieu pour un autre offrant de meilleures conditions.



En temps normal, cette zone, classée dans le cadre de la convention "Ramsar" zone d'importance internationale, peut contenir, selon la même responsable, quelque 60 espèces d'oiseaux.

Menacée par la sécheresse qui est un facteur naturel, cette zone humide subit également d'autres agressions anthropiques qui contribuent directement à sa dégradation.

Il s'agit, en premier lieu, des rejets d'eaux usées qui se déversent du village mitoyen Belhadji Boucif, d'où l'urgence et l'impératif de réaliser une station d'épuration ou de lagunage, une technique naturelle de traitement des eaux, a expliqué le conservateur des forêts de la wilaya, Kazi Said, qui a mis, par ailleurs, l'accent sur la nécessité de réaliser ce genre d'infrastructures pour préserver ce patrimoine d'importance internationale.

"Les facteurs naturels, ajoutés aux facteurs anthropiques, peuvent causer d'énormes dégradations à cette zone humide qui est la plus importante de toute la wilaya", a-t-il souligné.

D'autres facteurs anthropiques viennent s'ajouter à la dégradation de cette zone, a indiqué Mme Benmâamar Hasnaoui, expliquant cela par le labour intensif dans les environs immédiats du lac.

"Certains oiseaux pondent leurs œufs à même le sol et le labour risque d'empêcher la reproduction de ces espèces, en sus du braconnage et de l'abreuvement du cheptel de cette région agro-pastorale qui constituent des facteurs supplémentaires menaçant la biodiversité."

CINÉMA

Tizi-Ouzou: Projection vendredi en avant-première nationale du film "Le vent divin" de Merzak Allouache



Le nouveau film du cinéaste Merzak Allouache, "Le vent divin" produit en 2017, sera projeté vendredi en avant première nationale à la cinémathèque de Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier de la directrice locale de la Culture, Goumeziane Nabila. Cette projection qui se déroulera en présence du cinéaste interviendra en clôture d'un cycle de projection des œuvres du cinéaste et réalisateur, qui sera organisée du 09 au 15 de ce mois de février.

"Ce sera une occasion pour le public local de découvrir et de revoir l'œuvre du cinéaste et réalisateur qui sera présent pour la clôture de ce cycle de projection et nous gratifiera de la projection en avant première nationales de son nouveau film" a indiqué Mme Goumeziane.

Merzak Allouache, auteur d'une riche filmographie connue du public algérien, a produit et écrit des scénarios pour beaucoup de films dont le célèbre "Omar Guetlatou", "Madame Courage", "Alger Beyrouth. Pour mémoire", "Le repent", "Enquête au paradis" ou "Bab El-Oued City".

COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE Un programme de travail commun algéro-tunisien de lutte contre le terrorisme transfrontalier

L'Algérie et la Tunisie œuvrent à mettre à exécution un programme de développement pour "affronter les défis de la phase actuelle et assurer la stabilité et la sécurité des deux pays en luttant avec fermeté contre le terrorisme transfrontalier", a affirmé hier dans la commune de Sakiet Sidi Youcef (Tunisie) le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

Le ministre a indiqué que le Président de la République Abdelmadjid Teboune et son homologue tunisien Kais Saïd "ont entamé un départ renouvelé selon une nouvelle vision pour la mise en œuvre de plusieurs programmes de développement commun visant à améliorer le niveau de vie des deux peuples et promouvoir la relation entre les deux pays en la hissant à un niveau de partenariat stratégique global et durable au service de l'intérêt commun des deux pays", a indiqué le ministre dans son allocution prononcée à la maison d'hôtes de la commune, à l'occasion du 62ème anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef (8 février 1958), en présence du ministre tunisien de l'Environnement et du Développement local, Mokhtar Hammami, et des walis de Souk Ahras (Algérie) et de Kef (Tunisie), M. Zitouni a considéré que la célébration du 62ème anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef "constitue une opportunité pour faire le point sur la situation actuelle, prospecter l'avenir commun dans l'intérêt des deux peuples pour relever le défi de la sécurité et du développement, en saisissant les opportunités multiples offertes par les économies des deux pays dans les divers domaines qui permettent de répondre aux aspirations légitimes, consolider les fondements du développement et ouvrir des horizons aux jeunes en consolidant leur confiance en leurs potentialités".

"Par cette célébration, nous évoquons une des formes d'union des peuples maghrébins que nous nous devons de préserver face aux défis que présentent notre environnement régional pour concrétiser davantage



d'intégration dans le cadre des échanges et du renforcement de la stabilité", a souligné Tayeb Zitouni.

Le ministre a exhorté les jeunes générations à s'inspirer de cet héritage commun fait de gloires pour surpasser les écueils qui entravent leur progression vers un avenir prospère. De son côté, le ministre tunisien de l'Environnement et du Développement local, Mokhtar Hammami, a souligné la profondeur des liens historiques algéro-tunisiens et la détermination des directions des deux pays à aller de l'avant vers l'édification de l'avenir commun dans le cadre d'une stratégie intégrée et globale visant le développement des localités frontalières des deux pays et améliorer les conditions de vie de leurs populations.

Le ministre tunisien a salué la coopération entre les deux pays dans les domaines sécuritaire et militaire et leur détermination à combattre le

phénomène du terrorisme, à maintenir la stabilité des deux pays et à affronter les dangers qui la menacent. Il a en outre invité les investisseurs des deux pays à renforcer leur partenariat notamment le long des zones frontalières et à lancer de nouveaux projets, notamment en agriculture et en industrie.

Auparavant, le ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni a remis un don du président de la République Abdelmadjid Teboune constitué de deux bus destinés au ramassage scolaire des écoliers de la commune tunisienne de Sakiet Sidi Youcef. De retour à la commune de Heddada (wilaya de Souk Ahras), le ministre des moudjahidine a visité une exposition commune algéro-tunisienne des artisanats et métiers présentant à l'occasion divers produits agricoles et artisanaux (huile d'olive, semoule, pâtes, plantes médicinales, savon naturel, bijoux et tapis).

MARCHES - 51^E VENDREDI Attachement à l'instauration d'un Etat démocratique et social

Des groupes de citoyens sont sortis à Alger et dans d'autres villes du pays pour le 51e vendredi consécutif dans des marches pacifiques pour réitérer leur attachement à l'instauration d'un Etat démocratique et social et la poursuite de la lutte contre la corruption.

Les manifestants moins nombreux que d'habitude, brandissant pour la plupart l'emblème national, ont commencé, aux environs de 14h, à affluer vers les lieux habituels, en l'occurrence la Place Maurice Audin, la Grande-Poste et le boulevard Amirouche, où un dispositif sécuritaire était déployé, ont constaté des journalistes de l'APS.

Ces manifestations interviennent au lendemain de l'annonce du Plan d'action du Gouvernement, qui puise sa référence des engagements du président de la République, et qui met en avant l'urgence de procéder à une révision profonde des modes de gouvernance et de concevoir de nouvelles règles afin de mener à bien les politiques de développement et d'insuffler une dynamique interactive.

Des citoyens ont également battu le pavé dans d'autres villes du pays réclamant le départ "des résidus de l'ancien système", tout en appelant à "la préservation de l'unité nationale".

A Blida, Chlef, Médea et Ain Defla, où le nombre de manifestants a nettement baissé, la revendication d'engagement de "réformes politiques profondes" et à "préserver l'unité nationale", ont été réitérés, de même qu'à Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira et Boumerdes.

Dans l'Est du pays, à Oum El Bouaghi, Skikda, Mila et Batna, les manifestants, dont le nombre a diminué comparativement aux semaines précédentes, ont appelé notamment à "préserver l'unité nationale" et à "respecter la volonté du peuple", alors qu'à Annaba, Khenchela, Jijel, Guelma et Sétif, les manifestants ont appelé à "instaurer un Etat de droit" tout en insistant sur "la poursuite du mouvement jusqu'à l'aboutissement de toutes les revendications".

A Souk Ahras, les citoyens n'ont pas marché en ce 51e vendredi.

A Oran, Mostaganem et Tlemcen, les citoyens ont sillonné les principales artères du centre ville, mettant en exergue, entre autres, la nécessité de consacrer la liberté de la presse et de renforcer l'indépendance de la justice.

A Nâama, Tiaret, Ain Témouchent, Relizane, Tissemsilt et Mascara, aucune marche n'a été organisée.

Dans les wilayas du Sud, des dizaines de citoyens sont sortis à El-Oued et Laghouat, à travers les artères habituelles, pour réitérer leur appel au "changement politique profond" et à "l'édification d'un Etat de droit".

ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES Plaidoyer pour une "véritable politique de développement"

Le développement de l'enseignement des mathématiques passe par la mobilisation des moyens financiers "exceptionnels" et la mise en place de mesures incitatives en direction des élèves, estime le président de la Société de mathématiques d'Algérie (SMA), Rachid Bebbouchi.

"Le développement de l'enseignement des mathématiques passe par la mobilisation des moyens financiers exceptionnels et la mise en place de mesures incitatives en direction de l'apprenant, dont une bourse conséquente pour les étudiants en maths", a déclaré à l'APS M. Bebbouchi, également vice-président de l'Union des mathématiciens africains chargé de l'Afrique du nord.

Il préconise plusieurs autres mesures à même d'inciter les élèves à s'intéresser aux mathématiques, une filière qui connaît une régression "considérable" ces dernières années. M. Bebbouchi note qu'"avec plus de moyens", il est tout à fait possible d'organiser "plus de manifestations de vulgarisation des mathématiques et des formations didactiques des enseignants de cette matière au niveau du primaire, du moyen, du secondaire et même du supérieur".

Il recommande aussi "plus d'activités mathématiques ludiques, de concours motivants comme l'expérience des jeux mathématiques et le lancement d'olympiades nationales".

Dans ce sens, ce mathématicien fait savoir, que la SMA pilote un concours intitulé "MathenJelaba".

Il s'agit de mettre en concurrence, a-t-il expliqué, des équipes de lycéens à qui "on propose des thématiques liées à leur environnement algérien et à eux de modéliser avec l'outil mathématique adéquat". "Ce concours en est à sa cinquième édition et concerne cette année six lycées.

La finale se déroule à la Faculté de Mathématiques avec un jury composé de chercheurs mathématiciens",

a précisé M. Bebbouchi.

Il fait savoir aussi qu'une porte ouverte sur les mathématiques sera organisée, lors de la célébration de la Journée mondiale des mathématiques le 14 mars prochain, une journée adoptée cette année par l'UNESCO.

M. Bebbouchi évoque aussi la valorisation des enseignants chercheurs en mathématiques en s'intéressant à leur spécificité. Il exhorte l'Etat à encourager "moralemment et matériellement", la Société mathématique algérienne, tout comme les autres sociétés savantes, représentante de "la communauté mathématique algérienne au sein de l'Union Internationale des mathématiciens (IMU) et de l'Union des mathématiciens africains (AMU)".

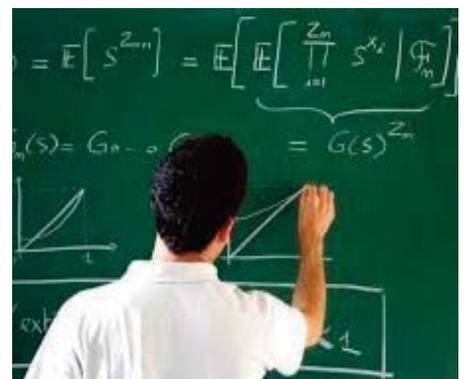
Pour lui "si nous ne faisons rien, la relève ne se fera pas", car la réalité algérienne sur le terrain montre que "même les élèves les plus doués en Mathématiques au lycée ne veulent pas être mathématiciens".

Pour étayer ses dires, il cite l'exemple d'un lycéen de Béjaïa qui a obtenu, il y a quelques années, la médaille d'argent aux Olympiades mathématiques africaines à Tunis pour choisir par la suite la... médecine.

Le président de la SMA fait savoir, également, qu'il y a environ trois ans, seulement trois de la promotion ayant étudié au lycée de Mathématiques de Kouba (Alger), ont choisi de faire "le tronc commun MI (maths et informatique) et encore pour devenir informaticien".

La raison selon lui, se trouve dans l'absence, après le Baccalauréat de mesures d'encouragement qui peut motiver l'élève à choisir la filière mathématiques. Toutefois, et paradoxalement, la recherche, selon M. Bebbouchi, "se porte bien, vu que nous comptons en 2018 cinquante-cinq laboratoires de mathématiques avec 276 équipes de recherche de trois personnes ou plus.

La contribution mathématique en publications à l'échelle internationale est de 0,32 % et à l'échelle afri-



caine, elle avoisine les 23 %, ce qui lui confère la place de leader africain", souligne-t-il. Lors du dernier Conseil des ministres, le ministre de l'Education avait présenté un exposé analytique sur la réalité de l'Ecole, caractérisée par un recul des filières Mathématiques et Math techniques et de l'Enseignement technologique outre la prédominance de la mémorisation et restitution (parcoeurisme) sur la réflexion scientifique et logique et l'esprit d'initiative.

Le ministre avait présenté une feuille de route pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement en promouvant les filières Mathématiques et Math techniques pour augmenter le taux d'accès à ces filières, estimé actuellement à 3,46%, avec la prise de mesures incitatives pour encourager les élèves à s'orienter vers ces filières.

PARTIS

Djaballah: le Front de la justice et du développement "aspire une révision intégrale de la Constitution"



Le Front de la justice et du développement (FJD) "aspire à une révision intégrale de la Constitution", a indiqué hier lors d'un meeting organisé à Jijel sur "La cause palestinienne et le vécu algérien" le président de cette formation politique Abdallah Djaballah.

S'exprimant devant ses partisans, Abdallah Djaballah a indiqué que le "FJD s'attend à une révision totale de la Constitution, de son préambule pour lequel on a émis dix remarques jusqu'à son dernier chapitre, malgré les reproches faits à l'endroit du comité d'experts chargé de cette question concernant son manque de diversité politique".

Le président du FJD a ainsi estimé, lors de cette rencontre organisée à la maison de jeunes Bounab Rachid, que "rien que pour le premier chapitre de la Constitution, on relève de nombreuses anomalies qui devraient être examinées." D'un autre côté et en ce qui concerne la cause palestinienne, M.

Djaballah a affirmé que la position des Etats arabes à l'égard de ce qu'on appelle "le deal du siècle" a été "bien en deçà des attentes des peuples arabes, exception faite de celle (position) de la diplomatie algérienne." Concernant le dialogue engagé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Front de la justice et du développement (FJD) a assuré que sa formation politique est pour "un dialogue souverain et global pour que les points d'entente trouvés soient appliqués à la lettre", ajoutant que "le Hirak a réalisé de nombreuses choses positives pour ce qui est de la lutte contre la corruption et l'injustice."

PROTECTION DES INVESTISSEURS

L'Algérie dispose d'un cadre juridique favorable

Les participants à la conférence internationale sur la protection juridique et judiciaire des investissements organisée à Alger ont souligné hier les efforts déployés par l'Algérie pour assurer une meilleure sécurité et liberté aux opérateurs économiques nationaux et étrangers, à travers la mise en place de lois et d'instances chargées de statuer sur d'éventuels litiges.

Des spécialistes du droit et des avocats, intervenant lors de la deuxième et dernière journée de la conférence internationale sur le thème de la protection juridique et judiciaire des investissements ont relevé les principales actions entreprises par l'Algérie pour assurer un cadre législatif favorable aux investisseurs étrangers et nationaux, notamment à travers la mise en place des institutions spécialisées d'accompagnement et des instances d'arbitrages créées en vue de règlement des litiges commerciaux.

Membre depuis 1989 de la convention internationale signée à New York en juin 1958, portant sur la reconnaissance et l'application des sentences arbitrales, l'Algérie a adopté plusieurs lois liées à la protection et couverture des investissements locaux et étrangers ainsi que des textes portant sur la garantie d'un climat des investissements favorables, a fait savoir l'avocat et professeur à l'université d'Alger, Athamnia Lakhmissi. Evoquant le dispositif juridique mis en place pour offrir un climat des investissements stimulant, l'intervenant a cité notamment le code des investissements de 2006, la loi sur la monnaie et le crédit, la loi sur la lutte contre la corruption, la loi sur la protection de la propriété industrielle ainsi que la loi sur la concurrence.

"L'ensemble de ces textes visent à assurer un environnement propice aux investissements nationaux et internationaux. Certes, l'application de ces lois reste à parfaire et sujet à enrichissement et modification, mais, globalement, la volonté de protéger les investisseurs est consacrée juridiquement", a tenu à faire savoir M. Athamnia qui a présenté une communication sur le thème de "la protection pénale du climat de l'investissement".

Dans le même ordre d'idées, le magistrat permanent au tribunal arabe de l'investissement du Caire, Lahcen Kadroussi a affirmé que l'Algérie est membre à part entière de la convention arabe de protection des investissements, précisant que celle-ci comprend l'ensemble des dispositions relatives à la



protection et à la garantie des investissements réalisés dans les pays arabes.

Grace à cette convention, les opérateurs économiques jouissent de toutes les facilités et mesures d'accès aux financements, aux avantages fiscaux et autres, ainsi qu'à la possibilité de transfert des bénéfices sans aucune contrainte, a encore expliqué le magistrat du tribunal arabe d'investissement, se félicitant que l'Algérie n'a pas enregistré de litiges en la matière. Néanmoins, l'avocat au barreau d'Alger, Lezhar Naceredine, a déploré, lors de son intervention sur "le système judiciaire algérien : frein ou moteur de l'investissement", des lenteurs dans le traitement des litiges commerciaux et de règlement de certaines questions par la justice, dont l'application des décisions portant sur le recouvrement de créances et le paiement des dettes.

Dénonçant "la pénalisation de l'acte de gestion", l'avocat au barreau d'Alger a appelé les magistrats à garantir la protection des investisseurs nationaux et à un traitement juste des dossiers soupçonnés d'être des affaires de corruption ou de fraudes.

La médiation, un instrument alternatif dans le règlement des litiges

Par ailleurs, des spécialistes internationaux ont plaidé lors de cette conférence, organisée, depuis vendredi, par l'Union internationale des avocats en collabora-

tion avec l'Ordre des avocats d'Alger, à privilégier les voies de la médiation dans le règlement des conflits entre les entreprises et dans le monde commercial et des affaires. Avocat au barreau de Paris, David Lutran a insisté sur la médiation comme instrument juridique alternatif et favorable aux règlements des contentieux.

La médiation est aussi, a-t-il signalé, un facteur d'attractivité des investissements étrangers notamment dans le contexte actuel où les affaires d'arbitrages portées à la compétence des juridictions spécialisées sont devenues "très coûteuses" et nécessitent des "délais de traitement souvent longs".

Evoquant la récente convention internationale de médiation signée à Singapour sous l'égide de la CNUCED, à laquelle ont adhéré 51 Etats, M. Lutran a proposé à l'Algérie d'adhérer à ce texte, surtout qu'elle a été toujours un pays qui défend le principe de la médiation dans le règlement des conflits mondiaux. Selon cet avocat, la médiation offre la possibilité aux deux parties en litiges de faire appel à une tierce partie pour arbitrer et résoudre un conflit sans passer par les instances judiciaires.

Cette solution a été également défendue par Mme Urkula Dibalassio, avocate au barreau de Madrid et présidente de la cour d'arbitrage de Madrid. Intervenant sur le thème "mesures alternatives comme voie de règlement de

litiges et leurs rôles dans le développement de l'investissement", la présidente de la cour d'arbitrage de Madrid a invité les signataires des accords d'investissements à privilégier les clauses mixtes prévoyant aussi bien le recours à l'arbitrage qu'à la médiation comme moyens de règlements des contentieux pouvant surgir dans l'application des contrats commerciaux et d'investissements.

Notons au passage que les travaux de la conférence internationale sur la protection juridique et judiciaire des investissements seront clôturés aujourd'hui avec l'adoption d'une série de recommandations visant à proposer des mesures et des dispositions pouvant aider les pouvoirs publics à enrichir les lois et les textes y afférent.

Dans une allocution à l'adresse des participants à cette conférence, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a affirmé vendredi que le projet ambitieux de l'amendement constitutionnel allait donner lieu à l'adaptation des lois aux exigences de la nouvelle étape, à commencer par la révision du Code de commerce afin de simplifier les conditions de création des entreprises, introduire un système de prévention pour sauver les entreprises en difficulté et renforcer les juridictions statuant en matière commerciale, à travers la spécialisation de l'élément humain.

Le Code civil et le Code de procédures civiles et administratives seront également révisés pour leur adéquation au développement de l'économie nationale", a précisé M. Tebboune dans son allocution à l'ouverture de la rencontre qui a vu la participation des membres du Gouvernement, des autorités judiciaires, de l'Union nationale des ordres des avocats algériens (UNOA), de l'Union nationale des avocats, de l'Union internationale des avocats (UIA) et de l'Union des avocats arabes.

"Cela contribuera à créer un climat favorable aux affaires et à accorder à la Justice de plus larges prérogatives dans le domaine économique", a souligné M. Tebboune.

POLITIQUE

Le parti Sawt Echaab compte sur la jeunesse pour réaliser une "véritable base politique"

Le président du parti Sawt Echaab (voix du peuple), Lamine Osmani, a affirmé hier à Laghouat, que son parti compte sur la jeunesse pour réaliser "une véritable base politique". Intervenant lors d'une rencontre ayant regroupé les militants de sa formation politique en marge de l'installation du bureau politique de Sawt Echaab de la wilaya de Laghouat, M. Osmani a indiqué que "le parti compte sur la jeunesse pour fonder une véritable base politique", une vision qui a-t-il dit, se traduit par l'installation des jeunes promus des universités dans des postes de présidents des bureaux politiques à travers les wilayas. "Nous

entendons concrétiser la véritable volonté populaire à travers les cellules d'écoute créées par le parti sur des espaces numériques et directs avec les citoyens au niveau des 48 wilayas du pays", a-t-il soutenu. Par ailleurs, M. Osmani a estimé que "le Hirak populaire a largement libéré, la classe politique", avant d'appeler cette dernière de concevoir le sens de la "moralisation" de la politique. Il a ajouté que "le peuple algérien est conscient plus que jamais quant au choix de ses représentants dans les différentes assemblées." Selon l'intervenant, le prochain gouvernement doit tirer sa légitimité d'un véritable parlement élu dans des

conditions empreintes de transparence et d'honnêteté qui ne pourra être possible, a-t-il estimé, qu'à travers "l'amendement de la constitution et de la loi organique des élections." A propos des voix appelant à l'évaluation du mandat du Président Tebboune et de l'exécution de ses 54 engagements avancés durant la campagne électorale, M. Osmani a mis l'accent sur "la nécessité de temporiser". M. Lamine Osmani a estimé, dans ce cadre, que "la première période d'évaluation intervient après 100 jours de l'investiture du Président de la République.

APS



62^E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DE SAKIET SIDI YUCEF

Cérémonie de recueillement

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni s'est recueilli hier en compagnie de personnalités officielles tunisiennes dont le ministre des Affaires locales et de l'environnement, Mokhtar Hammami à la mémoire des martyrs des événements de la localité tunisienne Sakiet Sidi Youcef à l'occasion du 62^e anniversaire de ces massacres sanglants perpétrés par les forces françaises le 8 février 1958.

Les hymnes nationaux des deux pays ont été entonnés et les deux ministres algérien et tunisien accompagnés des autorités locales des wilayas de Souk Ahras (Algérie) et du Kef (Tunisie) ont déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative et ont lu la Fatiha du saint coran à la mémoire des chouchada de ces événements.

Les deux délégations se sont ensuite rendues à la maison d'hôtes de la commune de Sakiet Sidi Youcef. Auparavant, Tayeb Zitouni a indiqué, dans une brève déclaration au siège de la commune de Sakiet Sidi Youcef, que les deux peuples algérien et tunisien sont aujourd'hui invités à opérer des révolutions dans la science et la révolution pour lever le défi et consolider les rapports de solidarité et économiques entre les deux pays".



M. GHOUINI

Les massacres de Sakiet Sidi Youcef "resteront témoins de l'atrocité du colonialisme français"

Les massacres de civils à Sakiet Sidi Youcef à la frontière algéro-tunisienne, le 8 février 1958, "resteront témoins de l'atrocité d'un colonialisme français, a affirmé hier à Bouira le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini.

Lors d'une rencontre tenue à Bouira avec les militants et membres de son parti et rendant hommage aux martyrs algériens et tunisiens tués dans les bombardements de Sakiet Sidi Youcef, le président d'El Islah a indiqué qu'il s'agissait d'un massacre ayant visé des victimes civiles. "Ces bombardements resteront témoins de l'atrocité d'un colonialisme destructeur", a-t-il dit. "Cet événement douloureux, et les essais nucléaires effectués par l'ar-

mée française dans le désert algérien et qui ont laissé de graves séquelles sur les populations de la région, nous interpellent tous pour revenir à la nécessité d'instaurer la loi criminalisant le colonialisme français en Algérie", a insisté M. Ghouini. "L'adoption de ce projet de loi avait échoué deux fois, la première en 2005 et une autre en 2009. Mais cette fois-ci nous devons le concrétiser dans le cadre d'un projet global", a-t-il encore souligné.

Ce projet "doit porter sur trois éléments, à savoir la reconnaissance par la France de ces massacres commis en Algérie avant qu'elle ne présente ses excuses officielles à l'Algérie et à son peuple, qui a souffert durant un siècle et 30

ans des affres du colonialisme", a-t-il insisté.

M. Ghouini a ajouté que le troisième élément consiste en l'indemnisation par la France de toutes les victimes de ces massacres et bombardements commis en Algérie. Dans son discours, l'orateur a réitéré par ailleurs, le soutien de son parti, au projet de réforme lancé par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, dont l'élaboration d'une nouvelle Constitution pour le pays.

"Le mouvement El Islah réaffirme sa participation et son soutien à ces réformes dans le cadre des consultations lancées par le Président de la République pour élaborer une nouvelle Constitution, qui doit répondre aux aspirations du

peuple algérien", a souligné l'hôte de Bouira.

"Ces réformes et consultations sont censées rétablir la confiance pour aller vers un large consensus pour construire une nouvelle Algérie plus cohérente", a-t-il ajouté. En outre, le président d'El Islah a saisi cette occasion pour appeler à la poursuite du dialogue avec les différents partenaires sociaux et syndicaux pour tenter de trouver des solutions idoines aux différents problèmes soulevés.

M. Ghouini a estimé indispensable pour l'Etat de revoir et d'alléger les impôts sur les citoyens et ce via l'élaboration de la Loi de finance complémentaire afin d'améliorer un tant soit peu le pouvoir d'achat pour le citoyen.

Les événements de Sakiet Sidi Youcef ont apporté à la révolution de Libération le soutien de l'opinion internationale

Les événements survenus le 8 février 1958 dans la localité tunisienne de Sakiet Sidi Youcef et dont le 62^e anniversaire sera célébré hier en présence de délégations algérienne et tunisienne ont apporté à la guerre de Libération nationale le soutien de l'opinion internationale qui avait condamné unanimement le colonialisme français en Afrique du nord.

Selon Athmane Menadi de l'université de Souk Ahras, ces événements durant lesquels le sang du peuple algérien et du peuple tunisien s'étaient mélangés avaient fait 79 morts dont 20 écoliers du primaire et 11 femmes, ainsi que 130 blessés et avaient porté, dans le même temps, devant l'opinion internationale la cause algérienne et consolidé les liens de fraternité entre les peuples algérien et tunisien. La France coloniale, a ajouté l'universitaire, avait tenté de justifier son crime par la poursuite des unités de l'Armée de libération algérienne (ALN) en soutenant avoir ciblé des zones militaires, mais selon lui, ses faux prétextes ont rapidement révélé leur caractère mensonger, lorsque les médias ont dévoilé la vérité de l'agression barbare de l'armée française suscitant une vague d'indignation et une condamnation unanime de ma communauté internationale.

Loin de briser par la terreur les liens de fraternité des deux peuples voisins, le bombardement français de Sakiet Sidi Youcef a cimenté davantage leur solidarité, confirmée par la motion historique signée par le Front de libération nationale, le parti de l'indépendance marocain et le parti constitutionnel tunisien, affirmant le soutien de la Tunisie et du Maroc à la Révolution algérienne au terme de la conférence tenue du 27 au 29 avril 1958 à Tanger (Maroc), a-t-il précisé.

De son côté, Djamel Ouarti, professeur d'histoire à l'université de Souk Ahras, a indiqué que les événements sanglants de Sakiet Sidi Youcef reflétaient l'état de régression de la 4^e République française à l'époque, accentué par la décision du 1^{er} septembre 1956 par laquelle la France s'auto-octroie le droit de poursuivre les unités de l'ALN en dehors des frontières de l'Algérie. A cet effet, il a rappelé qu'entre les mois de juillet 1957 et janvier 1958, les unités de l'ALN avaient effectué 84 interventions le long des frontières algéro-tunisiennes. Il a également ajouté que Sakiet Sidi Youcef avait subi par le passé plusieurs attaques à l'exemple de celles du 1^{er} et 2 octobre 1957, alors qu'en janvier 1958, des soldats de l'Armée de libération nationale avaient tenu une embuscade à une patrouille française tuant 15 soldats et en emprisonnant quatre autres.

Toujours au cours de ce même mois de l'année 1958, le 30 janvier précisément, un avion français fait l'objet de tirs des forces de la défense anti-aérienne de l'ALN et le 7 février 1985, un autre avion a été également ciblé. Pour l'opinion internationale, ces attaques traduisent l'incapacité de la France à dompter un peuple révolté. Le bombardement par l'aviation française de la localité tunisienne de Sakiet Sidi Youcef a conduit, à l'époque, à étendre l'audience de la cause algérienne, a ajouté M. Ouarti. Le Commandement de la Révolution pour la libération de l'Algérie avait alors exprimé sa solidarité inconditionnelle avec le peuple tunisien en mettant à la disposition de son gouvernement des unités de l'ALN pour faire face à l'ennemi commun. L'Egypte et la Syrie avaient également exprimé leur solidarité avec le peuple tunisien et le roi du Maroc Mohammed V avait adressé à la Tunisie une lettre de condoléances et ordonné à l'héritier du trône et à son ministre des Affaires étrangères qui se trouvaient à ce moment-là en France de regagner le Maroc. Pour leur part, les Etats-Unis d'Amérique avaient qualifié ces tragiques événements d'"acte de pure folie" lequel a été également ciblé. Pour l'opinion internationale, ces attaques traduisent l'incapacité de la France et son incapacité à dompter un peuple révolté.

L'évocation de ces événements, selon ces universitaires, constitue toujours une source pour renforcer la solidarité historique entre les deux pays pour lancer de nouveaux chantiers de coopération dans divers secteurs le long des frontières algéro-tunisiennes.

SOUK AHRAS

Des activités culturelles et sportives à Lahdada pour commémorer le 62^e anniversaire de Sakiet Sidi Youcef

Plusieurs activités culturelles et sportives sont programmées dans la commune de Lahdada (Souk Ahras) depuis début février à l'occasion de la commémoration, hier, du 62^e anniversaire de Sakiet Sidi Youcef "Depuis le début du mois en cours, la commune de Lahdada diffuse des chants patriotiques dans les endroits publics", a précisé à l'APS, le chef de la daïra, Hocine Bentounsi, et ce, dans le cadre de la commémoration de ces tragiques événements qui a eu lieu le 8 février 1958, au cours desquels 79 martyrs sont tombés, dont 20 enfants et 11 femmes, et faisant 130 blessés.

La maison de jeunes de Lahdada accueille également une exposition de photographies historiques de ces événements douloureux, a ajouté le même

responsable, en plus de l'organisation d'une compétition culturelle entre les CEM des communes de la daïra de Lahdada. Aussi, plusieurs pièces théâtrales et des conférences sur les événements de Sakiet Sidi Youcef seront organisées à cette occasion, ainsi qu'une exposition de produits traditionnels des wilayas de Souk Ahras et El Kef (Tunisie). Par ailleurs, plusieurs activités sportives sont programmées, notamment un match de football entre les scouts de Lahdada et Lakhadara, un tournoi de football pour les juniors, un autre de handball entre les CEM des communes de la daïra de Lahdada, et un match de football entre les anciens joueurs de Lahdada et Sakiet Sidi Youcef. Une visite sera également organisée au profit des étudiants sur le site

de la bataille du 11 janvier 1958, près de Lahdada et au cours de laquelle 16 militaires français ont été tués et 4 autres ont été emprisonnés.

En outre, une session de formation sera organisée à El Kef (Tunisie) entre les sections du Croissant rouge de Souk Ahras et d'El Kef sur la gestion des catastrophes naturelles, a révélé le chef de l'antenne locale du Croissant-Rouge Algérien, Mohamed Laid Agouini.

La même source a ajouté qu'une caravane médicale de solidarité sera organisée vendredi à Sakiet Sidi Youcef au profit des citoyens tunisiens.

Les autorités locales se rendront samedi au cimetière des martyrs, visiteront le mémorial de Djebel Ouasta, et honoreront les lauréats des diverses compétitions sportives et culturelles.

PÉTROLE Trois questions à l'expert Abdelmadjid Attar

L'expert dans les questions énergétiques, ancien ministre des Ressources en eau et ancien P-dg de Sonatrach, Abdelmadjid Attar, évoque, dans un entretien accordé à l'APS, des répercussions importantes du coronavirus sur la demande pétrolière mondiale et sur les prix du baril qui risquent de descendre sous la barre des 50 dollars. Il estime nécessaire que l'Opep et ses partenaires recourent à une réduction additionnelle de leur offre d'ici mars prochain.

Depuis l'apparition du coronavirus en Chine, les prix du pétrole ont sensiblement chuté. Pensez-vous que cette épidémie virale constitue la seule origine de cette baisse ou s'agit-il également d'autres facteurs ?

C'est effectivement l'épidémie du Coronavirus qui est à l'origine de la baisse du prix du pétrole, parce qu'elle a eu des impacts négatifs sur tous les autres paramètres dont dépend le marché pétrolier, y compris les fondamentaux. Le premier impact est déjà la baisse de la consommation chinoise de pratiquement 3 millions de baril/jour depuis le début de l'épidémie, une baisse causée par le recul des volumes raffinés, lui-même causé par une énorme baisse du trafic de transport terrestre, maritime et aérien, entraînant une hausse des stocks de carburants qui sont au maximum de leur niveau. Cette réaction en chaîne au sein du deuxième consommateur mondial de pétrole, a aussi des impacts négatifs sur tous les échanges commerciaux et industriels avec ses partenaires, qui entraînent automatiquement une baisse de la demande mondiale et une augmentation des stocks, surtout dans le secteur des transports, principal consommateur de pétrole.

Faut-il s'attendre à ce que cette baisse s'inscrive dans la durée ?

La baisse est déjà importante puisque le baril a chuté à 54 dollars et pourrait encore continuer de baisser pour se situer entre 45 et 50 dollars dans les mois à venir, parce que cette épidémie a eu un impact sur la mobilité en Chine d'abord, puis entre la Chine et les autres pays. Et qui dit mobilité dit transport, un secteur énergivore et principal consommateur de pétrole. Même une solution médicale rapide à cette épidémie ne permettra un rétablissement du marché qu'après plusieurs mois. Nous sommes donc en face d'une situation qui peut probablement faire reculer la demande mondiale de pétrole en 2020, et dans le meilleur des cas le stabiliser au même niveau que 2019, ce qui signifie, dans les deux cas, un prix du baril très fragile.

Le Comité technique de l'Opep+ a recommandé, lors d'une réunion extraordinaire tenue entre mardi et jeudi à Vienne, une nouvelle réduction de la production pétrolière. Pensez-vous qu'une telle décision permettrait d'équilibrer le marché pétrolier ou alors qu'une simple prolongation de l'accord actuel de réduction de la production, au-delà du 31 mars prochain, suffirait pour soutenir les cours ? Quel serait alors l'impact sur l'Algérie ?

A mon avis la prolongation de la réduction de la production est plus que nécessaire, mais insuffisante sur l'année 2020, au regard des incertitudes qui existent encore sur l'évolution de la situation en Chine au cours des prochains mois. Je pense qu'une réduction additive est à envisager sérieusement d'ici les mois de Mars. Pour l'Algérie, ce n'est qu'un tout petit producteur au sein de l'OPEP, et elle sera plus affectée par la baisse du prix plutôt que par une éventuelle baisse de production de sa part. Si le baril se stabilise ou atteint une moyenne de 50 dollars pour toute l'année 2020, il y aura automatiquement des impacts négatifs sur l'économie, mais il est trop tôt pour avancer la moindre hypothèse au sujet des programmes de développement. Une loi de finances complémentaire est prévue pour cette année, et je pense qu'elle va répondre à cette question.

APS

EXPORTATION DE LA TOMATE INDUSTRIELLE: Des mesures incitatives au profit des opérateurs de la filière

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural est prêt à accompagner et à soutenir les opérations d'exportation de la tomate industrielle, à travers notamment des mesures incitatives et des primes, a indiqué jeudi à Alger le directeur de la régulation et du développement des productions agricoles, Mohamed Kherroubi.

S'exprimant devant des professionnels du secteur lors d'une rencontre nationale sur la filière tomate, M. Kherroubi a affirmé que le ministère de l'Agriculture est prêt à soutenir et à accompagner les actions d'exportation de la tomate industrielle à travers des primes à l'export qui seront octroyées aux opérateurs versés dans cette activité.

Faisant état d'une récolte abondante enregistrée ces dernières années, grâce aux efforts déployés par les différents intervenants, M. Kherroubi a appelé les professionnels de la filière à mieux s'organiser dans le cadre de coopératives agricoles et à saisir les opportunités offertes à travers l'exportation pour assurer une "débouchée" sur le marché international au surplus de la production nationale.

"Il faudrait réfléchir à une meilleure organisation de cette filière, à travers la mise en place de coopératives agricoles qui puissent défendre les intérêts de la profession de manière à s'inscrire dans les objectifs tracés par le ministère de l'Agriculture. Un programme d'accompagnement comprenant des incitations et des primes à l'exportation sera mis en place prochainement", a annoncé M. Kherroubi lors de cette rencontre abritée par l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV).

L'intervenant a évoqué, également, des financements et des crédits qui seront accordés aux opérateurs qui relèveront le "défi" d'exportation de la tomate industrielle, précisant que le soutien en question comprend des facilités pour l'acquisition



du système goutte-à-goutte afin d'améliorer les surfaces irriguées. Toujours dans le cadre de ce dispositif, le même responsable a ajouté que le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) relevant du ministère du Commerce sera aussi sollicité pour couvrir les frais notamment du transport. S'appuyant sur le bilan de production et de transformation réalisé durant la campagne 2018-2019, M. Kherroubi a fait état d'une quantité de 141 tonnes de double concentré de tomate qui avait été exportée en 2019, contre 40 tonnes seulement en 2018.

Partant de ce constat, le directeur du développement des productions agricoles a appelé les professionnels de la filière à tracer des programmes annuels d'exportation, estimant qu'il existe de "larges" possibilités de satisfaire les besoins exprimés notamment par les marchés libyens et saoudien. "La campagne 2018-2019 s'est caractérisée par un bon niveau de productivité ayant donné une production permettant ainsi une forte disponibilité pour

la transformation", a-t-il, en outre, appuyé. Selon le bilan présenté en cette occasion, il en ressort un volume total de la production en tomates industrielles fraîches de 16.503.498 de quintaux, en hausse de 7 % par rapport à la campagne écoulée (15.406.655 q), dont plus de 8 millions de quintaux ont été transformés (8.252.465 q), soit 50 % de la production totale. Quant au rendement moyen réalisé, il est de 666 quintaux par hectare (q/h), en augmentation de 2 % par rapport à l'année écoulée (650,4%), tandis que la surface

dédiée à cette culture a atteint 24.820 hectares en augmentation de 5 % par rapport à la précédente campagne (23.689 ha). Lors des débats, les participants ont soulevé, néanmoins, plusieurs préoccupations portant essentiellement sur les retards dans le paiement des subventions accordées par l'État à cette filière à travers les unités de conserveries et la nouvelle condition de commercialisation (facturation) exigée par le ministère du Commerce aux exploitants. D'autres intervenants ont évoqué la question de la mécanisation, de la régulation de importation des plants et engrais, alors que d'autres ont focalisé sur le manque de financement des investissements. A ce propos, le responsable du ministère s'est engagé à transmettre les doléances soulevées aux autorités concernées, réitérant la volonté des pouvoirs publics à encourager cette filière qualifiée de "stratégique" dans le cadre de la politique de diversification des exportations du pays.

EXTRACTION DE L'HUILE D'OLIVE À JIJEL : Quand les huileries se «disputent» la qualité

Aux piémonts des monts Beni Khettab de la commune de Texenna et les sommets de Beni Ahmed à Kaous (Jijel), les familles poursuivent la cueillette des olives dont la récolte de cette saison enregistre des niveaux record par rapport aux saisons précédentes.

Dans ces régions à vocation traditionnellement oléicole, les «intrus» doivent faire montre de beaucoup d'application pour comprendre le processus de production de la précieuse huile d'olive depuis la cueillette jusqu'à l'extraction. Ils doivent pour cela saisir la pleine signification de nombre de termes lexicaux quasi spécifiques aux oléiculteurs, comme le mot «Mezbacha» désignant ainsi le rameau utilisé pour rapprocher les branches chargées d'olives et «Ketmir» qui sert à ôter les branches asséchées de l'arbre.

Cela avant d'obtenir «Boumsesli», l'huile extraite des olives bouillies tandis que le terme Boumkerkeb désigne l'huile obtenue par écrasement des olives par une grosse pierre lisse appelé Kerkaba, expliquent les initiés qui soutiennent que la cueillette des olives exige des propriétaires des vergers de faire appel à la solidarité intrafamiliale. Au moment de l'extraction de l'huile, chacun a ses préférences, puisque certains optent pour les huileries modernes «plus rapides et à rendement plus élevés», alors

que d'autres se montrent plus conservateurs et préfèrent les vieux pressoirs qui utilisent El Kerkaba pour broyer les olives et extraire, selon eux, une huile «au goût plus raffiné et de meilleure qualité».

A cet effet, Mohamed, exploitant une huilerie moderne, souligne que beaucoup de familles et propriétaires de vergers oléicoles penchent pour les huileries modernes qui, outre le fait d'être trois à quatre fois plus rapides que les traditionnelles, offrent l'avantage de laver les olives et de les séparer des feuilles de sorte à donner une huile plus pure avec en plus deux à trois litres supplémentaires au quintal.

D'un avis opposé, Riadh Lechehab, jeune exploitant d'un pressoir traditionnel appartenant à une famille d'oléiculteurs de père en fils, estime que «celui qui recherche la qualité et le goût authentique n'a qu'une seule alternative, recourir le pressoir traditionnel à pierre».

Un petit détail d'apparence anodine est à l'origine de cette différence de goût et de qualité, selon Riadh, et qui réside dans l'eau tiède utilisée pour le pressoir traditionnel, ne dépassant guère les 30 degrés, assurant que de nombreux oléiculteurs préfèrent toujours l'huilerie traditionnelle car ils considèrent que la perte d'un ou deux litres au quintal est minime

comparativement au gain de qualité et de goût.

Pour sa part, Boudjemaa Manhour, exploitant également une huilerie traditionnelle, relève que d'autres facteurs participent à faire la différence s'agissant de la qualité de l'huile d'olive, à leur tête la maîtrise des processus de pression et de stockage. «Nos grands-pères entreposaient l'huile et les olives dans des récipients en poterie, tandis qu'aujourd'hui les agriculteurs utilisent des sacs en plastique pour conserver leurs olives pendant plus d'un mois, détériorant ainsi la qualité du fruit et de son huile», a-t-il relevé, soulignant qu'une pression mal faite peut faire perdre 20 % de la production et réduit la qualité de l'huile.

Une huilerie «amie de l'environnement», un modèle à copier

Face au dilemme généré par le choix entre une huilerie traditionnelle ou moderne, Mohamed Benseghir semble s'être frayé une troisième voie en lançant son projet d'huilerie «amie de l'environnement» dans la zone d'activités de Ouled Salah, commune Emir Abdelkader.

«Cette huilerie permet de produire une huile conforme aux normes internationales et se démarque par son recours à des techniques qui préservent toute la valeur nutritive de

l'huile naturelle en utilisant de petites quantités d'eau de l'ordre de 1% à peine par rapport à la moyenne des autres huileries», assure son propriétaire.

L'huile ainsi extraite à des températures variant entre 25 et 27 degrés est ensuite filtrée puis placée dans des bouteilles en verre, affirme Benseghir qui précise que «toute la production d'huile de la saison passée a été exportée vers l'Europe après que les analyses aient montré sa haute qualité et sa conformité aux normes internationales». Même si les appréciations des huileries divergent, il demeure toujours unanimement reconnu que l'olivier représente un arbre béni dont le fruit fournit une huile qui sert à la fois à l'alimentation et à la médecine à condition d'être extraite conformément aux critères requis. Les services agricoles de la wilaya de Jijel prévoient la production de 11 millions de litres d'huile d'olive cette saison, selon le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture, Yacine Zedam, qui a fait savoir que l'oléiculture occupe 45 % de la surface agricole totale et 65 % de la superficie consacrée à l'arboriculture fruitière à travers la wilaya. Classée en tête, la variété d'olivier «Chemlal» est plantée sur 52% des vergers oléicoles tandis que les variétés «Azeradji» et «Rougette» arrivent.

PÉTROLE

Le marché continue de baisser

Les prix du pétrole ont baissé vendredi alors que la Russie, qui doit prendre position sur une éventuelle réduction supplémentaire de production de pétrole "dans les prochains jours", tergiverse.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril s'est établi à 54,47 dollars à Londres, en baisse de 0,84% ou 46 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour mars a perdu 1,24% ou 63 cents, à 50,32 dollars. Selon plusieurs médias, la Russie, alliée des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole au sein de l'Opep+, s'est opposée jeudi à la recommandation du comité technique de ce groupe, en réunion extraordinaire à Vienne, en faveur d'une baisse de production de 600.000 barils



supplémentaires par jour pour enrayer la chute des cours provoquée par l'épidémie de coronavirus. "Moscou a l'habitude de signaler son opposition à tout chan-

gement de stratégie de production de l'Opep+", a relevé Stephen Brennock, analyste pour PVM. Mais, selon lui, "cette réticence initiale s'est toujours atténuée dans le passé et (la Russie) finit par s'aligner sur ses alliés." "On s'attend à ce qu'il en soit de même à cette occasion", a estimé l'expert. Pour autant, la baisse de production envisagée "ne sera probablement guère suffisante pour faire remonter les prix car la diminution de la demande chinoise est considérablement plus importante", a souligné Eugen Weinberg, analyste pour Commerzbank.

CORONAVIRUS:

Le Comité technique OPEP+ recommande de prolonger la réduction de la production à fin 2020

Le comité technique conjoint Opep-non Opep (JTC) a recommandé, à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue à Vienne, de prolonger l'accord actuel de réduction de la production jusqu'à la fin 2020 et de procéder à une réduction additionnelle jusqu'à la fin du 2ème trimestre, a affirmé hier le ministre de l'Énergie et président de la Conférence de l'Opep, M. Mohamed Arkab.

Ces recommandations du JTC viennent en réponse aux répercussions de l'épidémie de Coronavirus qui «a un effet négatif sur la demande pétrolière et sur les marchés pétroliers», souligne le ministre, cité par un communiqué du ministère de l'Énergie. «L'épidémie de coronavirus a un impact négatif sur les activités économiques, et notamment sur les secteurs du transport, du tourisme et de l'industrie, particulièrement en Chine, et aussi de plus en plus dans la région asiatique et progressivement dans le monde. Par voie de conséquence cette épidémie a un effet négatif sur la demande pétrolière et sur les marchés pétroliers», a affirmé le Ministre. A cet effet, le Comité technique conjoint OPEP-non OPEP (Opep+), réuni entre mardi et jeudi au siège de l'OPEP à Vienne, a «recommandé de prolonger jusqu'à la fin de l'année 2020, l'accord actuel de réduction de la production», selon le ministre. Le comité a également recommandé de procéder à une réduction additionnelle de production jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2020, avance encore le ministre qui «soutient les conclusions du JTC».

M. Arkab compte, poursuit le communiqué, «continuer ses consultations avec les pays membres de l'OPEP et les pays non-OPEP participants à la Déclaration de Coopération pour rechercher des solutions consensuelles, sur la base de ladite proposition du Comité technique, afin de pouvoir stabiliser rapidement le marché pétrolier et faire face à la crise actuelle». Se disant optimiste, le ministre souligne que «la situation est claire, elle exige des actions correctives dans l'intérêt de tous».

Il a enfin tenu à exprimer la sympathie et la solidarité de l'Algérie et de l'OPEP avec la Chine, se disant confiant dans la capacité et la détermination de ce pays ami à contenir l'épidémie de coronavirus, tout en lui souhaitant tout le succès dans son combat face à cette crise, ajoute la même source. Samedi, l'épidémie du nouveau coronavirus, dont le bilan dépasse désormais les 720 morts, a fait sa première victime non chinoise, tandis que Hong Kong commençait à imposer des mesures de quarantaine drastiques pour tenter d'endiguer la propagation de la maladie.

CHINE-USA

La Chine va réduire ses droits de douane sur 75 milliards de dollars de produits américains

La Chine va réduire de moitié ses droits de douane punitifs sur des produits américains représentant 75 milliards de dollars (68 milliards d'euros) d'importations annuelles, a annoncé jeudi le gouvernement.

Cette mesure, qui entrera en vigueur le 14 février, portera sur des surtaxes douanières appliquées depuis le 1er septembre dernier, a précisé la Commission des droits de douane du gouvernement chinois. Elle interviendra ainsi un mois après la signature d'une trêve dans la guerre commerciale que se livrent les deux premières économies mondiales depuis bientôt deux ans.

Des droits de 10% et 5% appliqués à 1.600 produits seront réduits de moitié. Il s'agit notamment de produits de la mer, de volaille, de soja ainsi que de certains types d'avions ou encore de lampes au tungstène utilisées dans la recherche médicale. Cette baisse vise à «promouvoir un développement sain et stable des relations économiques et commerciales sino-américaines», selon la Commission.

Aux termes de l'accord préliminaire qu'elle a signé le 15 janvier avec Washington, la Chine s'était engagée à acheter au cours des deux prochaines années pour 200 milliards de dollars de produits américains supplémentaires, notamment agricoles et manufacturés. Mais le conseiller économique de la Maison Blanche, Larry Kudlow, a déclaré mardi que l'épidémie au coronavirus qui sévit en Chine et paralyse l'économie du pays allait retarder ces achats de produits américains. La Chine avait par ailleurs annoncé samedi l'annulation des surtaxes appliquées sur certains produits médicaux américains importés, afin de mieux contrer la pneumonie virale. Les biens concernés vont des désinfectants aux combinaisons de protection, en passant par les véhicules de secours.

FMI

La patronne du FMI veut changer l'équipe dirigeante

La patronne du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, a annoncé vendredi le départ de David Lipton, son numéro 2, à la fin du mois «dans le cadre de changements qu'elle veut effectuer dans l'équipe dirigeante» de l'institution. Mme Georgieva a aussi annoncé le départ de la directrice administrative du Fonds, Carla Grasso, et indiqué que la recherche de personnes susceptibles de les remplacer débuterait rapidement. M. Lipton, un citoyen américain comme le veut la tradition, les Etats-Unis étant l'un des plus importants actionnaires de l'institution de Bretton Woods, occupe le poste depuis septembre 2011. Aucun autre directeur général adjoint n'a occupé ses fonctions aussi longtemps, souligne un communiqué du FMI. Mme Georgieva, qui dirige le Fonds depuis l'année dernière et le départ de Christine Lagarde qui a pris la tête de la Banque centrale européenne, a salué «le leadership intellectuel» de David Lipton et «ses idées innovantes», soulignant le respect que lui témoignent les 193 pays membres ainsi que les employés du Fonds. «Les efforts de David pour améliorer encore la rigueur analytique du Fonds et sa capacité à contribuer au point de vue de quelqu'un qui doit

concevoir des politiques économiques sont incomparables», a-t-elle ajouté. M. Lipton a souligné qu'il «était convaincu de l'utilité de ce que fait le Fonds» et a dit sa fierté d'y avoir travaillé aussi longtemps. A 66 ans, M. Lipton, qui a un doctorat de la prestigieuse université de Harvard, a eu une carrière très variée aussi bien au sein du FMI que de l'administration américaine ou encore dans le secteur privé, où il a occupé de hautes fonctions au sein de la banque Citigroup. Il a débuté sa carrière de jeune économiste au Fonds et a notamment travaillé à la transition démocratique en Russie et dans plusieurs pays de l'Est après la chute du mur. Entre 1993 et 1998, il a servi sous l'administration Clinton au Trésor, coordonnant notamment la lutte contre la crise asiatique en tant que responsable de la division internationale. Il a également été membre de l'équipe de conseillers économiques de la Maison Blanche sous Barack Obama. Mme Grasso est italo-brésilienne et elle a rejoint le fonds en 2015, quittant son poste de directrice des ressources humaines de Vale, l'une des plus grandes sociétés minières du monde. Elle a aussi occupé de hautes fonctions dans l'administration brésilienne.

USA

Fortes créations d'emplois en janvier

L'économie américaine a créé beaucoup plus d'emplois que prévu en janvier, tirée en particulier par les secteurs de la construction et de la santé, a annoncé vendredi le ministère du Travail qui fait aussi état d'une légère hausse du chômage. Au total, 225.000 emplois ont été créés au cours du premier mois de l'année 2020 quand les analystes tablaient sur 164.000. C'est aussi beaucoup plus que les 147.000 enregistrés en décembre (révisé en hausse). Le taux de chômage a augmenté de 0,1 point à 3,6%, ce qui s'explique par le fait que plus de 183.000 personnes sont de nouveau rentrées sur le marché de l'emploi, qui ne figuraient plus dans les statistiques précédemment. Le taux de participation au marché de l'emploi a ainsi augmenté en janvier atteignant 63,4% (+0,2 point sur un mois). Dans le détail par secteur, avec un ajout de 44.000 emplois, le secteur de la construction a sans doute bénéficié d'une météo plutôt clémente en jan-

vier. De leurs côtés, les emplois du secteur de la santé ont poursuivi leur ascension (+36.000 pour les soins, +23.000 pour les services ambulatoires et +10.000 dans les hôpitaux), reflétant largement le besoin de soins grandissant pour les personnes âgées en raison du vieillissement de la population. Comme les mois précédents, le secteur des loisirs et de l'hôtellerie a continué

d'embaucher (+36.000 emplois supplémentaires). L'administration américaine note qu'au total, 288.000 emplois ont été créés dans ce secteur au cours des six derniers mois. Le secteur des ventes au détail a au contraire perdu 8.300 emplois après un mois de décembre positif (+44.900) marqué par les achats de Noël. Le secteur manufacturier a lui aussi perdu des emplois (-12.000),

pâtissant du secteur automobile et du secteur aéronautique civil. S'agissant des salaires, un des éléments particulièrement scrutés par les économistes, ils ont augmenté de 0,25% après +0,1% en décembre. Les analystes tablaient sur une progression de 0,3%. Comparé à janvier 2019, ils progressent de 3,1%, un taux bien supérieur à celui de l'inflation (+2,3% en décembre selon l'indice PCI).

AUSTRALIE

Le cyclone Damien menace le cœur de l'industrie minière

La région minière de Pilbara dans l'ouest de l'Australie s'est préparée vendredi à affronter le cyclone Damien en fermant ses ports et en réduisant autant que possible l'activité des sites miniers. Damien, un cyclone actuellement de catégorie 3, va se renforcer et devrait se traduire par des vents allant jusqu'à 230 km/h lorsqu'il passera en catégorie 4 et devrait toucher hier la côte près de Karratha, une ville de 160.000 habitants. Un porte-parole de Rio Tinto a déclaré que le groupe minier avait «commencé à retirer le personnel non essentiel des sites risquant d'être affectés par le phénomène météorologique». Cette région, centre névralgique de l'industrie minière australienne, est le berceau de géants comme Rio Tinto mais aussi Fortescue et BHP, qui ont aussi réduit leur activité. Les services météo ont mis en garde les habitants de la région contre des vents «très destructeurs» et de fortes pluies susceptibles de provoquer des inondations.

SOLIDARITÉ

Coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des régions enclavées de M'sila et de Bordj Bou-Arréridj

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a donné, hier à Alger, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des catégories démunies dans les wilayas de M'sila et de Bordj Bou-Arréridj.

Lancée depuis la mosquée Er-rahma d'El Hamiz (Est d'Alger), cette caravane sillonnera les deux wilayas de M'sila et de Bordj Bou Arreridj et distribuera des denrées alimentaires, des couvertures et des appareils de chauffage au profit de près de 600 familles démunies dans les villages, les douars et les régions montagneuses.

Organisée annuellement par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs, cette initiative caritative qui s'inscrit dans le cadre d'un plan national englobant toutes les wilayas du pays, a pour objectif la solidarité avec les catégories démunies dans les régions isolées.

A l'occasion, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs a salué le rôle des jeunes bénévoles qui «prêtent aide et assistance, et font du bien à ces personnes vulnérables, des initiatives prônées, à maintes reprises, par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune», exprimant par là même son vœu de voir de telles initiatives de solidarité qui témoignent de la «solidarité, de la cohésion et de l'unité» du peuple algérien, se multiplier, a-t-il soutenu.

TISSEMSILT

Un incendie cause la perte de plus de 2.000 poussins selon la Protection civile

Un incendie déclaré, vendredi, dans une batterie avicole, implantée du douar "Chenayer", dans la commune de Sidi Abed, a causé la perte de plus de 2.000 poussins, a-t-on appris des services de la protection civile de Tissemsilt.

Le sinistre a également détruit 35 quintaux d'aliments pour volailles ainsi que 80 bottes de foin, a ajouté la même source, précisant qu'un ouvrier a été brûlé au premier degré.

Il a été pris en charge au niveau de l'établissement hospitalier du chef-lieu de wilaya.

L'intervention rapide des éléments de la protection civile a permis de venir à bout des flammes et d'empêcher la propagation de l'incendie à une habitation voisine.

Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet incendie.

MOSTAGANEM

Une personne mortellement renversée par un véhicule

Une personne a été mortellement renversée par un véhicule, dans la commune de Sayada, lequel a également grièvement blessé une autre, a-t-on appris, vendredi, de la direction de la protection civile de la wilaya de Mostaganem.

Le drame s'est produit dans la soirée du jeudi au cours de laquelle les éléments de ce corps de secours ont intervenu pour évacuer deux personnes grièvement blessées à l'hôpital «Ernesto Che Guevara» du chef-lieu de wilaya.

Celles-ci ont été renversées par un véhicule au douar Ouled Benatia, dans la commune de Siyada (4 kms au sud de la wilaya).

Les victimes, âgées de 41 et 43 ans, ont été prises en charge au service des UMC de l'hôpital.

L'un d'entre eux a succombé des suites de ses blessures, a-t-on indiqué de même source.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête sur ces circonstances de ce drame.

ZAOUIA

L'importance de l'unité nationale dans l'édification d'une société prospère soulignée à El Bayadh

L'importance de l'unité nationale dans l'édification d'une société prospère a été soulignée vendredi à El Bayadh par les participants à une rencontre, organisée à l'occasion de la commémoration du 40e jour de la disparition du défunt général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, ex-chef d'état-major de l'ANP et vice-ministre de la Défense nationale.

Plusieurs intervenants à cette rencontre, placée sous le slogan "Dans l'Algérie nouvelle, ensemble pour consacrer la sécurité intellectuelle et concrétiser la paix sociétale", organisée par la Zouia centrale mondiale de la tariqa chikhia, à Labiod Sidi Cheikh, ont souligné l'importance de l'action visant la consécration de l'unité nationale dans la défense de la société contre les différents courants en vue de son développement et essor.

Des figures marquantes et des adeptes de la tariqa chikhia de la wilaya d'El Bayadh et des autres régions ont souligné la nécessité de renforcer les rangs, de dépasser les différences et les divisions entre les composantes du peuple algérien.

Les intervenants ont mis en exergue les qualités du défunt général du corps d'armée Ahmed Gaid Salah et son rôle historique dans la défense des intérêts de la nation et de l'unité du pays.

Lors de cette rencontre, il a été souligné que la construction d'une Algérie nouvelle à laquelle aspirent tous les algériens nécessite une conjugaison des efforts pour renforcer l'unité nationale.

Dans ce contexte, le chef de file de la zouia chikhia, Hadj Larbi Sid Cheikh, dans son allocution d'ouver-



ture de la rencontre, a affirmé que toutes les forces nationales sont appelées à contribuer efficacement au renforcement de l'unité nationale, tout en rappelant le rôle des zouïas dans la diffusion et la propagation de la culture nationale par le biais du message religieux qui appelle à la préservation de la référence religieuse.

De son côté, le président du conseil scientifique de la rencontre, Bouchikhi Mohamed, spécialiste dans le patrimoine et du soufisme, a évoqué le rôle de la tariqa chikhia, depuis sa

fondation, à la préservation de l'unité nationale. L'intervenant a salué la mémoire du défunt général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah et son rôle historique en accompagnant et défendant le peuple qui a revendiqué le changement et l'instauration de la démocratie.

Par ailleurs, les participants se sont félicités du rôle historique de l'Algérie dans la diffusion de la culture de la paix dans le monde et dans son approche pour régler la crise opposant les frères libyens.

ACCIDENTS DE CIRCULATION EN MILIEU URBAIN 13 morts et 245 blessés recensés en 2019 à Ghardaïa

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 245 autres ont été blessées dans 31 accidents de circulation en milieu urbain survenus en 2019 dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya.

Ces accidents sont principalement dus au non-respect du code de la route, de la priorité, des plaques de signalisation, à l'inadvertance des piétons et des conducteurs, à l'excès de vitesse, au dépassement non autorisé et à la conduite avec le téléphone mobile, selon la même source. S'agissant du



contrôle des infractions de la circulation et du roulage, les mêmes services ont enregistré 1.633 infraction

au code de la route et 5.490 contraventions suivi d'une amende et 542 procès-verbaux de délits pour

conduite sans une police d'assurance, absence de fiche de contrôle technique du véhicule ou sans documents de conduite et de véhicule, ce qui a entraîné également le retrait de 1.464 permis de conduite, précise le même communiqué.

Durant la même période, les services de sûreté ont organisé 7.001 postes de contrôle, où 121.257 véhicules ont été contrôlés.

Ils ont également signalé 28 points noirs sur les routes dans les tissus urbains que les services concernés prendront en charge pour les éliminer, a-t-on fait savoir.

TIZI-OUZOU

Journée d'information hier sur la construction écologique «Ecodome»



Un atelier de formation sur la construction écologique «Ecodome» a été organisé hier à la maison de l'environnement de Tizi-Ouzou, par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) et l'Association de l'environnement et du développement durable (AEDD), a-t-on appris des organisateurs.

Cette journée d'information «vise à encourager la transition vers une économie verte et tirer parti des énergies renouvelables, à contribuer à accroître les espaces verts et la lutte contre la désertification», selon l'argumentaire de cette rencontre communiqué par la CNFE qui a rappelé qu'une «conven-

tion a été signée entre ce conservatoire et l'AEDD visant à développer la thématique de la construction écologique au niveau du territoire national». Le projet Ecodome réalisé à Djanet sera présenté aux participants lors de cette journée ainsi que d'autres projets et ateliers en relation avec la préservation de l'environnement dont le recyclage des tissus à Tizi Ouzou, la valorisation des plantes médicinales, la promotion de la femme rural, les énergies renouvelables et la construction écologique, selon le programme diffusé.

CLIMAT - ANTARCTIQUE

L'Antarctique affiche une température record de 18,3 C

L'Antarctique aurait connu jeudi un nouveau record de température de plus de 18 C, a indiqué l'Organisation mondiale météorologique (OMM), ravivant les craintes d'une accélération de la fonte des calottes glaciaires de la planète et d'une élévation accrue du niveau des mers.

«Le record relevé au nord du continent serait considéré comme inhabituel, même pendant les mois d'été actuellement plus chauds», a déclaré la porte-parole de l'OMM, Claire Nullis, lors d'un point de presse à Genève.

«La base de recherche argentine, qui s'appelle Esperanza, se trouve à l'extrémité nord de la péninsule Antarctique, a établi un nouveau record de température : 18,3 C, ce qui n'est pas un chiffre que l'on associe normalement à l'Antarctique, même en été.

Cela a battu l'ancien record de 17,5 C, qui avait été établi en 2015», a précisé Mme Nullis.

Les experts de l'OMM vont maintenant vérifier si l'extrême température constitue un nouveau record pour le continent antarctique, qui est défini comme la principale masse continentale. «C'est l'une des régions de la planète qui se réchauffe le plus rapidement», a déclaré Mme Nullis à propos de l'Antarctique.

«Nous entendons beaucoup parler de l'Arctique, mais cette partie particulière de la péninsule antarctique se réchauffe très rapidement. Au cours



des 50 dernières années, elle s'est réchauffée de près de 3 C», a-t-elle expliqué.

Alors que l'on constate un réchauffement constant des températures, Mme Nullis a signalé que la quantité de glace perdue annuellement de la calotte glaciaire de l'Antarctique «a été multipliée au moins par six entre 1979 et 2017». La majeure partie de

cette perte de glace se produit lorsque les plates-formes de glace fondent par en dessous, au contact de l'eau relativement chaude de l'océan, a-t-elle expliqué.

La fonte est particulièrement marquée dans l'ouest de l'Antarctique, selon l'OMM, et dans une moindre mesure le long de la péninsule et dans l'est de l'Antarctique.

USA - VENEZUELA

Washington bloque les avions d'une compagnie aérienne vénézuélienne

Les Etats-Unis ont menacé de sanctions la compagnie aérienne publique vénézuélienne Conviasa, et ont annoncé le blocage de ses avions selon un communiqué publié vendredi.

Le département américain du Trésor a «identifié» la compagnie Conviasa comme étant «susceptible d'être sanctionnée en tant que propriété du gouvernement vénézuélien».

La flotte d'avions de Conviasa a par ailleurs été bloquée, ou «gelée», par Washington, ce qui signifie que les appareils ne peuvent être utilisés sans l'autorisation de l'OFAC, l'agence qui gère les sanctions du Trésor américain.

Ainsi, «les Américains sont informés qu'ils ne peuvent pas effectuer de transaction avec cette compagnie aérienne ou ces appareils - y compris l'affrètement, la sous-traitance, le ravitaillement ou l'achat - sauf autorisation contraire», détaille le secrétaire d'Etat américain dans un communiqué distinct.

Washington tente depuis des mois d'asphyxier le gouvernement vénézuélien avec des sanctions économiques contre ce pays aux immenses réserves pétrolières.

BRÉSIL

Déforestation record en Amazonie en janvier

La déforestation en Amazonie brésilienne a plus que doublé en janvier par rapport au même mois de l'an dernier (+108%), avec plus de 280 km2 déboisés, un record, d'après les données officielles préliminaires rendues publiques vendredi.

Il s'agit de la plus grande surface déboisée pour un mois de janvier depuis la mise en service en 2015 du système DETER, basé sur des alertes de déforestation identifiées par satellite, de l'Institut national de recherches spatiales (INPE).

A titre de comparaison, elle s'élevait à 136 km2 en janvier 2019, 183 km2 en 2018 et 58 km2 en 2017.

A la mi-janvier, les données de l'INPE faisaient état d'une augmentation de 85% de la déforestation en 2019 (9.166 km2), première année de mandat du président d'extrême droite Jair Bolsonaro, par rapport à l'année précédente (4.946 km2).

Le président Bolsonaro avait défrayé la chronique en août en tentant de minimiser la recrudescence d'incendies de forêt qui avaient choqué le monde entier. Le 2 août, l'ex-président de l'INPE, Ricardo Galvão, avait été limogé par le gouvernement Bolsonaro après avoir été accusé d'exagérer l'ampleur de la déforestation. En décembre, M. Galvão a été choisi parmi les 10 scientifiques les plus importants de l'année par la revue de référence britannique Nature. Mercredi, Jair Bolsonaro a donné son aval à un projet de loi controversé qui prévoit notamment d'autoriser l'exploration minière sur des terres indigènes, ce qui aurait pour effet de stimuler la déforestation, selon de nombreuses ONG.

Ce projet de loi, qui doit encore être approuvé au Parlement, a été qualifié de «révê» par le chef de l'Etat, mais de «cauchemar» par des leaders indigènes et des militants écologistes.

KAZAKHSTAN

8 morts dans des affrontements inter-villageois

Au mois huit personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans des affrontements vendredi soir entre des villageois du sud du Kazakhstan, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur. Selon Yerlan Turgumbayev, quelque 300 personnes ont été impliquées dans les rixes survenues dans un village à trois heures de route d'Amalyt, la plus grande ville du pays. Intervenant peu auparavant lors d'une réunion d'urgence du gouvernement dans la capitale Nur-Sultan, le président Kassym-Jomart Tokaïev avait affirmé que la situation était désormais sous le contrôle de la police et de la garde nationale. Les autorités n'ont pas donné d'explications sur l'origine des affrontements, mais cette région est le théâtre d'incidents fréquents entre la majorité kazakhe et les Dougans.

APS

CRASH FATAL À BRYANT (USA)

Des enquêteurs écartent la défaillance du moteur

L'analyse des débris de l'hélicoptère qui s'est écrasé le 26 janvier, tuant la star du basket Kobe Bryant et huit autres personnes, a montré que le moteur de l'appareil n'avait pas connu de défaillance, selon un rapport du Conseil pour la sécurité des transports (NTSB) publié vendredi.

Bryant et sa fille âgée de 13 ans Gianna faisaient partie des neuf victimes de cet accident d'hélicoptère survenu à l'ouest de Los Angeles.

«Tous les composants importants de l'hélicoptère ont été localisés aux alentours de l'épave», selon le régulateur des transports.

Et «l'examen des pièces du rotor principal et de queue a permis d'identifier des dégâts conformes à une



rotation entraînée par le moteur au moment de l'impact».

«Des sections visibles des moteurs n'ont montré aucune preuve de défaut interne incontrôlé ou pouvant conduire à une catastrophe», affirment les enquêteurs. Ce rapport est

un résumé des premières conclusions. Un rapport final identifiant les causes de ce crash ne devrait pas être rendu public avant un an.

L'appareil, un Sikorsky S-76B, s'est écrasé peu avant 10H00 (18H00 GMT) le 26 janvier, alors qu'un

épais brouillard enveloppait la région.

Il avait décollé de Newport Beach (environ 60 km au sud de Los Angeles), où résidait Kobe Bryant, en direction de la Mamba Academy, un centre sportif propriété de la star, situé à 135 km de là. Autorités et experts ont très vite privilégié une manœuvre accidentelle dans le brouillard plutôt que d'éventuels problèmes mécaniques.

L'appareil n'avait pas de boîte noire, car celle-ci n'était pas nécessaire sur ce type d'hélicoptère.

Il n'était pas non plus muni d'une alarme d'altitude, comme la NTSB l'avait recommandé à plusieurs reprises à l'agence de l'aviation civile américaine (FAA).

ESPAGNE

Démantèlement d'un réseau international de drogue

La Garde civile espagnole a annoncé hier le démantèlement d'une organisation criminelle internationale vouée au trafic de drogue, dans le cadre d'une opération menée dans plusieurs pays européens.

Cette opération, effectuée conjointement avec l'Europol, s'est ainsi soldée par le démantèlement de 6 plantations de marijuana, dont 3 au niveau des provinces de Guadalajara et de Tolède, et l'arrestation des 25 membres présumés de ce réseau en Belgique, en Allemagne, en France, aux Pays Bas et en Espagne, a précisé la même source dans un communiqué. Les individus arrêtés seront poursuivis pour les délits d'appartenance à une organisation criminelle et de trafic de drogue, souligne-t-

on. De même, un mandat d'arrêt européen a été émis à l'encontre d'une autre personne d'origine albanaise, selon la même source.

L'enquête a débuté en 2017 lorsqu'une organisation criminelle, parfaitement coordonnée et hiérarchisée, qui s'adonnait au trafic de cocaïne à grande échelle entre l'Amérique du Sud et l'Europe a été démantelée. Elle a révélé que la drogue saisie a été introduit en Belgique dans des conteneurs maritimes, avant d'être distribuée en Europe, et que cette organisation criminelle gérait des plantations de marijuana en Espagne et en Allemagne.

Un total de 30 perquisitions ont été effectuées dans plusieurs pays euro-



peens dans le cadre de cette opération pour laquelle 600 agents de sécurité ont été mobilisés.

Cette opération a permis aussi de saisir des armes à feu et munitions, 16 téléphones portables et 60.000 euros en liquide.

ADRAR 183 nouveaux cas de cancer en 2019, en légère augmentation

Un total de 183 nouveaux cas de cancer, de différents types, ont été recensés en 2019 dans la wilaya d'Adrar, soit une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent, a-t-on appris auprès du coordinateur du Registre du cancer de la wilaya.

Ce nombre de cancéreux, 83 cas chez les hommes et 100 chez les femmes, est en augmentation par rapport à 2018 où avaient été recensés 181 cas, mais aussi à 2017 et 2016 avec 163 et 102 successivement, a expliqué le Dr M'hamed Mabrouki. Les services hospitaliers de la wilaya d'Adrar ont relevé l'année dernière divers types de cancer, dont ceux de la prostate, du poumon, du colon, du sein, du col de l'utérus et de l'appareil digestif, a fait savoir Dr.Mabrouki, avant d'ajouter que ces données demeurent préliminaires en attendant les résultats d'analyses internes d'autres cas en cours de diagnostic.

Le coordinateur du Registre de cancer a précisé que le nombre de cas dans la wilaya d'Adrar reste «provisoire» en attendant les résultats des dépistage et diagnostic des personnes qui se sont déplacées dans les établissements hospitaliers d'autres régions du pays. Il a, dans ce cadre, fait savoir que le ministère de tutelle a été sollicité en vue d'établir une coordination entre les différents centres anticancéreux du pays pour signaler les cas de cancer issus de la wilaya d'Adrar, ainsi que la contribution des services d'assurance dans la déclaration des cas malades originaires de la wilaya d'Adrar pour recenser le nombre exact des cancéreux dans la wilaya d'Adrar.

A ces défis s'ajoute, selon le même responsable, l'absence de l'anatomie interne, aggravée par le départ des praticiens après expiration de la période du service civil, en raison du manque d'équipements et de moyens médicaux nécessaires pour ce type d'analyses rendant mitigées les statistiques tendant à faire un état des lieux précis de la situation épidémiologique du cancer dans la wilaya d'Adrar.

Bientôt un service de radiothérapie au CAC d'Adrar

Dans l'optique d'une meilleure prise en charge médicale des cancéreux de la wilaya d'Adrar et des régions voisines, le centre anticancéreux entend les dernières retouches pour l'ouverture du service de traitement par radiothérapie, doté d'équipements de haute technologie, a indiqué le radiothérapeute au CAC, Dr. Houmam Fellag. Plusieurs actions ont été entreprises à cet effet, dont l'encadrement du service, la formation théorique et pratique de la ressource humaine (praticiens, manipulateurs d'équipements de radiologie, médecins-assistants et informaticiens).

Cet encadrement a, en prévision de la mise en exploitation de ce service, a bénéficié de sessions de formation au niveau des CAC de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Batna, Constantine, Ouargla et Alger (Pierre-Marie-curie), a ajouté le même responsable.

La démarche sera suivie, selon le même responsable, d'une formation pratique assurée au niveau de ce service au CAC d'Adrar par des experts de l'entreprise de montage des équipements médicaux, en vue de permettre au staff médical de s'initier et de maîtriser les techniques d'exploitation de ces moyens et des systèmes d'exploitation informatisés.

L'on signale, à ce titre, la signature d'une convention de jumelage entre le service de radiothérapie de Batna, dont un staff médical s'est déplacé à Adrar pour s'enquérir des équipements et appareils mis en place en prévision de l'accueil et du traitement des cancéreux au niveau du CAC d'Adrar.

MALADIES CARDIOVASCULAIRES L'Algérie, autonome dans la prise en charge de patients

L'Algérie est autonome dans la prise en charge des patients atteints de pathologies cardiovasculaire et reçoit même des malades d'autres pays, ont souligné, vendredi à Tizi-Ouzou, le participants à une rencontre sur la cardiologie pratique.

Lors de cette rencontre organisée et abritée par l'hôpital privé Chahids Mahmoudi, qui a regroupé des spécialistes de différentes wilayas du pays, de Mauritanie et de France, le Dr. Tarek Mokrab, cardiologue au niveau de ce même établissement a observé que l'Algérie dispose des moyens humains et matériels pour traiter ses malades et aussi ceux des autres pays. «Aujourd'hui nous disposons des équipements de dernière génération, qui permettent de faire plus aisément le diagnostic de ces pathologies, et les plateaux techniques nécessaires pour apporter une solution thérapeutiques à ces problèmes de santé, et l'objectif de cette rencontre est de dire à nos invités des autres pays que nous sommes autonomes et qu'on peut pendre en charge nos patients et les leurs», a ajouté ce même spécialiste.

De son côté le PDG de l'hôpital Chahids Mahmoudi, Dr Saïd Mahmoudi, a indiqué à l'APS, en marge de cette rencontre que «l'Algérie n'a rien à envier aux autres pays sur le plan technologique et même celui des ressources humaines. Notre pays regorge de beaucoup de médecins bien



qualifiés et il suffit juste de mettre en place les moyens nécessaires et surtout les conditions et un environnement approprié pour qu'ils puissent accomplir pleinement leur mission». Concernant l'établissement qu'il dirige, il a rappelé qu'une unité de cardiovasculaire assurant la chirurgie cardiaque et l'interventionnelle, a été ouverte depuis fin 2019, doté d'un plateau technique complet. Cet hôpital a l'exclusivité nationale de certaines spécialités dont l'exploration PET SCAN (médecine nucléaire) et africaine en se dotant d'un

scanner opératoire au bloc acquis cette année et qui sera intégré à la chirurgie opératoire, a-t-il relevé.

Ce même responsable a souligné que le traitement des pathologies cardiovasculaires est couvert par les organismes assureurs (GNAS et CASNOS) suite à des conventions signées avec plusieurs institutions, mutuelles et organismes publics.

L'hôpital Chahids Mahmoudi qui traite les malades de toutes les wilayas du pays, reçoit également des patients de pays africains notamment de Mauritanie

(depuis trois ans) et de Guinée, a indiqué son PDG qui a ajouté que des discussions sont en cours avec d'autres pays dont le Cameroun, et le Gabon, pour une convention de prise en charge de leur patients. Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, le wali de Tizi-Ouzou Mahmoud Djamaa, a souligné que l'intérêt accordé par l'Etat à la prise en charge des pathologies cardio-vasculaires, s'est traduit à Tizi-Ouzou par la réalisation de l'Etablissement hospitalier spécialisé en chirurgie cardiaque de Draa Ben Khedda. «La réalisation de cet infrastructurel répond à la volonté de l'Algérie de se doter d'un réseau de structures destinées à assurer des soins spécialisés» et ce dans une démarche de «réduire les transferts vers l'étrangers pour des soins».

Le wali a également salué le rôle du secteur privé dans l'amélioration de la qualité des soins et qui intervient en complémentarité avec le secteur public.

Il a rappelé l'élaboration de conventions et la mise en place de système de remboursement des actes médicaux, pour couvrir les soins chez le privé.

CENTRE ANTI-CANCER DE ANNABA Recours en 2020 à des technologies novatrices en radiothérapie

Le Centre anti-cancer (CAC) de Annaba va recourir cette année à un nouveau système de traitement de radiothérapie axé sur l'exploitation de technologies novatrices dans le domaine, notamment la «radiothérapie Stéréotaxique», pour la prise en charge de 4 000 patients actuellement traités au centre qui enregistre un total de 1 400 nouveaux cas chaque année.

Dans cette perspective, les travaux sont en cours pour se familiariser avec cette technique de haute précision basée sur l'utilisation de microfaisceaux convergents permettant d'irradier à forte dose la tumeur sans endommager les tissus ou les organes sains, en coopération avec une équipe médicale canadienne de l'hôpital d'Ottawa, qui a visité les 8 et 9 janvier dernier le CAC de Annaba et discuté avec l'équipe médicale locale au sujet des mesures techniques et organisationnelles nécessaires, a-t-elle précisé.

Cette technologie innovante permettra, selon la responsable du service de radiothérapie de ce centre, Pr.

Lilia Naoun, d'obtenir de meilleurs résultats dans le traitement des tumeurs cancéreuses, en particulier celles apparaissant à la fin du traitement classique (chimiothérapie et radiothérapie) et une meilleure qualité de vie, en particulier chez les jeunes patients, les enfants et les jeunes adultes notamment, présentant des tumeurs secondaires cérébrales, hépatiques, pulmonaires ou osseuses, a souligné la même source.

«Les échanges entre les équipes médicales locales et canadiennes s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat scientifique visant à développer les champs d'exploitation des technologies innovantes dans le domaine médical», a déclaré cette spécialiste qui a fait état d'un programme de formation à l'aide des visioconférences, en plus de débattre et étudier les dossiers des patients pour adopter le traitement approprié. Depuis son ouverture en juillet 2015, le service de radiothérapie traite quotidiennement environ 140 patients par radiothérapie classique avant de recourir durant les trois dernières années à la radiothérapie par modulation d'intensité (IMRT) pour le traitement des tumeurs de

la sphère ORL (oto-rhino-laryngée) et de la prostate, et ce, conformément aux recommandations médicales internationales et celles des associations de lutte contre le cancer, a-t-on fait savoir.

Toutefois, après cinq années d'activités, le service de radiothérapie accuse jusqu'à présent un manque criant en spécialistes, avec seulement deux physiciens pour assurer la radiothérapie ce qui se traduit par un espacement des rendez-vous jusqu'à 5 à 6 semaines pour programmer les séances d'irradiation des malades dont 40% sont des enfants.

1.400 nouveaux cas de cancer enregistrés chaque année

D'après les statistiques du service de radiothérapie, le cancer du sein arrive en tête avec 60% du total des patients traités, suivi des cancers du colon et de la prostate, tandis que la leucémie représente le type de cancer le plus répandu chez les enfants suivi par les tumeurs cérébrales, avec 47 cas actuellement soignés par radiothérapie. Au total, 4 000 patients atteints de cancer (tous types confondus) sont actuellement traités au CAC de Annaba qui enregistre un total de 1 400 nouveaux cas chaque année. A ce propos, Pr. Lilia Naoun et Pr. Hanane Djeddi, responsable du service de chimiothérapie, soulignent que «de plus grand défi en matière de système de santé et de stratégie nationale de lutte contre le cancer reste le dépistage précoce de la pathologie». Et d'ajouter : «La majorité des malades qui arrivent au CAC sont déjà à un stade avancé de la maladie (stades 3 et 4), en particulier pour les cancers du colon et du poumon, dont 90% des cas enregistrés à Annaba sont à un stade très avancé (stade 4), contrairement aux pays européens et au Canada où le pourcentage des malades du cancer diagnostiqués à un stade avancé oscillent entre 10 à 25%».

Estimant, par ailleurs, que les campagnes de sensibilisation en faveur du dépistage précoce du cancer du sein ont donné des résultats «encourageants» ayant permis de diagnostiquer des patientes dont le cancer est au premier stade, Pr. Djeddi plaide pour la poursuite de cette approche pour remporter le pari du dépistage pré-

coce qui se répercute indéniablement sur la qualité et le coût du traitement du malade. Outre les enjeux liés à un dépistage précoce, le CAC de Annaba aspire, après 5 ans d'existence, à ouvrir un service de médecine nucléaire et consacrer un espace pour opérer le cancer du sein et d'autres espaces pour le cancer infantile, a révélé Pr. Djeddi qui a relevé l'absence pour l'heure d'un service réservé à la greffe de la moelle osseuse. Afin de concrétiser de tels projets, la responsable du service de chimiothérapie soutient que le CAC de Annaba, relevant du centre hospitalo-universitaire de Annaba sur le plan budgétaire, doit devenir autonome en matière de gestion et de financement afin de pouvoir réaliser ses objectifs et développer ses activités médicales. Elle a également déploré de devoir quotidiennement gérer de problèmes secondaires (manque de personnel chargé de l'hygiène, indisponibilité des ambulances pour transporter les malades...) au lieu de se consacrer pleinement au traitement des patients et aux questions d'ordre médicales. Par ailleurs, en dehors de l'accompagnement médical et psychologique fourni par le CAC de Annaba, les malades du cancer ont aussi besoin de soutien de la société par le biais des associations et de bienfaiteurs, selon Mohcène Wahid, membre d'une association d'aide aux malades du cancer de Annaba qui estime que la prise en charge de ces patients nécessite des moyens dont ne disposent pas les associations.

Mis à part la résidence destinée aux malades du cancer de la commune d'El Hadjar, créée par un généreux donateur avec une capacité de 22 lits pour les patients en cours de traitement et leurs proches venant de wilayas voisines et éloignées, l'activité associative est n'est pas encore à la hauteur de la prise en charge que requièrent ces patients, a ajouté M. Mohcène.

Saluant la qualité des prestations de l'équipe médicale du CAC, Nabila S. de Biskra qui accompagne son fils pour subir une radiothérapie, déplore, pour sa part, l'absence d'aide des associations, en particulier en faveur des plus démunis venant de wilayas lointaines.

C O R O N A V I R U S

Le bilan augmente à 722 morts en Chine

Deux semaines après la mise de facto en quarantaine du Hubei, la province du centre de la Chine où la pneumonie virale s'est déclarée, l'épidémie a contaminé plus de 34.500 personnes dans ce pays, dont 722 sont mortes, selon le bilan du gouvernement central.

Le bilan des morts dépasse désormais celui du Sras (Syndrome respiratoire aigu sévère) dans la partie continentale du territoire chinois et à Hong Kong, qui avait coûté la vie à environ 650 personnes en 2002-2003. Plus de 300 autres cas ont été confirmés dans une trentaine d'Etats et de territoires, dont deux mortels à Hong Kong et aux Philippines.

Des milliers de touristes présents dans trois paquebots sont bloqués en Asie après que le virus eut été détecté à leur bord.

Alors que la piste d'un virus provenant de chauve-souris semble se confirmer, des scientifiques chinois ont annoncé que le pangolin, un petit mammifère, pourrait être «l'hôte intermédiaire» ayant, le dernier, transmis



l'agent infectieux à l'être humain. Toujours au chapitre scientifique, une étude publiée dans la revue médicale JAMA a par ailleurs indiqué que la diarrhée pourrait être une voie

secondaire de transmission.

L'épidémie avait pris un tour politique vendredi avec la mort du docteur Li Wenliang, un ophtalmologue de Wuhan, la capitale du Hubei, qui avait donné

l'alerte fin décembre après l'apparition du virus dans cette ville. La mort du médecin illustre la situation chaotique des hôpitaux de Wuhan, débordés par l'afflux de malades et dont le personnel médical manque de masques et de combinaisons pour se prémunir du virus. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a confirmé que la pénurie d'équipements de protection était mondiale. La responsable de l'unité des maladies émergentes de l'OMS, Maria Van Kerkhove, a assuré que 82% des cas répertoriés étaient considérés comme mineurs, 15% graves et 3% «critiques».

Moins de 2% des cas se sont révélés mortels, a-t-elle ajouté.

Le décès du médecin lanceur d'alerte provoque la colère en Chine

Le médecin chinois sanctionné pour avoir sonné l'alarme à propos de l'apparition du nouveau coronavirus a succombé vendredi à l'épidémie, provoquant une vague de colère tandis que le bilan continue à s'alourdir.

Deux semaines après la mise de facto en quarantaine du Hubei, la province du centre de la Chine dont Wuhan est la capitale et où la pneumonie virale s'est déclarée, l'épidémie a contaminé 31.161 personnes dans la partie continentale de ce pays, dont 636 sont mortes, selon un dernier bilan officiel. Dans le reste du monde, plus de 300 cas de contaminations ont été confirmés dans une trentaine d'Etats et de territoires, dont deux mortels, à Hong Kong et aux Philippines. Des centaines de touristes présents dans trois paquebots sont bloqués en Asie

après que le virus eut été détecté à leur bord. Alors que la piste d'un virus provenant de chauve-souris semble se confirmer, des scientifiques chinois ont annoncé que le pangolin, un petit mammifère, pourrait être «l'hôte intermédiaire» ayant, le dernier, transmis l'agent infectieux à l'être humain. L'épidémie a surtout pris un tour politique vendredi avec la mort dans la nuit du docteur Li Wenliang, un médecin de Wuhan qui avait donné l'alerte fin décembre après l'apparition du virus dans la capitale du Hubei.

Comme d'autres personnes, il avait été convoqué après ses révélations par la police, qui l'avait accusé de propager des rumeurs. Il fait désormais figure de héros national face à des responsables locaux accusés d'avoir caché les débuts de l'épidémie. «C'est un héros

qui a donné l'alerte au prix de sa vie», écrit un de ses confrères wuhaniens sur le réseau en ligne Weibo.

Le docteur Li, âgé de seulement 34 ans, est mort à l'hôpital central de cette métropole de 11 millions d'habitants, coupée du monde depuis le 23 janvier.

L'ophtalmologue avait contracté la maladie en soignant un patient.

Secoué par la colère populaire, le pouvoir central a annoncé l'ouverture d'une enquête sur «les circonstances entourant le docteur Li Wenliang, telles qu'elles ont été rapportées par les masses», et l'envoi sur place d'une équipe d'enquêteurs anticorruption. Fait rare, la Cour suprême avait déjà réhabilité fin janvier dans un article huit lanceurs d'alerte, qui avaient tenté d'avertir la population au début de l'épidémie.

Le nouveau coronavirus pourrait aussi se transmettre par voie fécale

La diarrhée pourrait être une voie secondaire de transmission du nouveau coronavirus, ont indiqué des scientifiques vendredi suite à la publication de la dernière étude faisant état de patients avec des symptômes abdominaux et des selles liquides. La voie primaire de contamination serait celle des gouttelettes chargées de virus émanant de la toux d'une personne infectée. Les chercheurs ayant travaillé sur les premiers cas ont toutefois dit s'être concentrés sur les patients avec des symptômes respiratoires, et qu'ils pourraient donc avoir négligé ceux liés au système digestif. 14 patients sur 138 (10%) dans un hôpital de Wuhan qui étaient étudiés dans le nouvel article d'auteurs chinois dans le Journal of the American Medical Association (JAMA) avaient initialement diarrhée et nausée un ou deux jours avant le développement de fièvre et de problèmes respiratoires. Le

premier patient américain diagnostiqué avec le 2019-nCoV a aussi eu des selles liquides pendant deux jours et le virus a ensuite été détecté dans ses selles. Des cas similaires en Chine ont été documentés dans la revue The Lancet, mais sont peu fréquents.

«Il est important de noter que le 2019-nCoV a été rapporté ailleurs dans les matières fécales de patients avec des symptômes abdominaux atypiques, similaires au SRAS qui se trouvait aussi dans l'urine, suggérant une voie de transmission fécale», a dit William Keevil, professeur à l'Université de Southampton, dans un commentaire au Science Media Centre du Royaume-Uni. Cette possibilité n'est pas vraiment une surprise pour les scientifiques, puisque le nouveau virus appartient à la même famille que le SRAS.

La transmission par voie fécale du SRAS a contaminé des centaines de personnes

dans un complexe résidentiel de Hong Kong en 2003.

De l'air chaud venant de salles de bain avait contaminé plusieurs appartements, et avait été transporté par le vent vers des immeubles adjacents. Benjamin Neuman, expert virologue à la Texas A&M

University-Texas, met toutefois en garde: «les gouttelettes et le fait de toucher des surfaces contaminées puis de se frotter les yeux, le nez ou la bouche» sont probablement la principale voie de transmission du virus, sur la base des données actuelles.»

Décès suspect d'un Japonais en Chine, premier décès aux Etats-Unis

Un Japonais soupçonné d'être atteint du nouveau coronavirus est décédé dans un hôpital de Wuhan, en Chine, a annoncé hier le ministère nippon des Affaires étrangères. Cet homme d'une soixantaine d'années avait été hospitalisé à Wuhan pour une pneumonie virale aiguë.

Les autorités sanitaires chinoises jugent hautement probable que le nouveau coronavirus soit la cause de son décès, même s'il est «difficile d'établir un jugement définitif», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Par ailleurs, un Américain est mort du nouveau coronavirus à l'épicentre de l'épidémie en Chine, a déclaré hier l'ambassade des Etats-Unis.

«Nous pouvons confirmer qu'un citoyen américain de 60 ans déclaré porteur du coronavirus est mort dans un hôpital de Wuhan, en Chine, le 6 février», a déclaré un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Pékin.

L'OMS alerte sur «une pénurie chronique d'équipements de protection individuelle»

Le monde fait face à une pénurie chronique d'équipements de protection individuelle contre le nouveau coronavirus, a averti vendredi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«Nous envoyons des kits de test, des masques, des gants des respirateurs et des blouses aux pays de chaque région. Cependant le monde fait face à une pénurie chronique d'équipements de protection individuelle», a souligné M. Ghebreyesus lors d'une réunion du comité exécutif de l'OMS à Genève.

Il a ajouté qu'il allait parler à des responsables de la chaîne d'approvisionnement pour tenter de résoudre les «goulots d'étranglement» dans la production.

«Nous mobilisons également toute la force du système des Nations Unies pour répondre à cette urgence», a-t-il relevé, notant que «nous nous préparons également pour le forum mondial de la semaine prochaine sur la recherche et l'innovation, pour tracer la voie à suivre en matière de gestion clinique, de partage de données et de gouvernance mondiale».

Et de souligner qu'«aucun pays ou organisation ne peut arrêter seul cette flambée (...).

Solidarité, solidarité, solidarité.

Nous avons un ennemi commun qui est dangereux et qui peut provoquer de graves bouleversements - sociaux, économiques et politiques. C'est le moment de le combattre à l'unisson».

Le directeur de l'OMS a déjà lancé mercredi un appel de fonds de 675 millions de dollars pour combattre cette épidémie durant les trois prochains mois. M. Tedros avait également annoncé à cette occasion que l'agence spécialisée des Nations unies allait dans un premier temps envoyer vers 24 pays des équipements de protection, dont 500.000 masques et 350.000 paires de gants.

Quelque 250.000 tests seront également envoyés dans plus de 70 laboratoires dans le monde entier.

La Chine ne suspendra pas ses vols civils

Les autorités chinoises ont assuré que les vols civils ne seront pas suspendus dans le sillage de la propagation du coronavirus (2019-nCoV), qui a fait jusqu'ici 630 morts en Chine. Les vols civils de la Chine ne seront pas suspendus et le gouvernement chinois ramènera les citoyens chinois en Chine d'où qu'ils soient, a déclaré, jeudi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying.

Commentant des suggestions des responsables de certains pays selon lesquelles leurs ressortissants devraient quitter la Chine dès que possible au risque de ne pas pouvoir quitter le pays par des vols commerciaux dans les semaines à venir si Pékin venait à imposer de nouvelles restrictions de voyage, la responsable a affirmé que «ce ne sont que des hypothèses».

«Nous espérons que tous les pays pourront évaluer la situation épidémique et les efforts de la Chine de manière calme, objective et rationnelle et ne réagiront pas de manière excessive», a-t-elle poursuivi, précisant que la Chine a pris les mesures de prévention et de contrôle les plus complètes et rigoureuses contre le nouveau coronavirus, dont beaucoup vont au-delà des exigences de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Règlement sanitaire international. L'Administration de l'aviation civile de Chine a pris des mesures efficaces pour minimiser la possibilité de propagation du virus dans les avions et pour assurer la sécurité et la santé des voyageurs sur les vols internationaux, a affirmé la porte-parole, soulignant que le ministère des Affaires étrangères et les missions diplomatiques chinoises à l'étranger aident les ressortissants chinois à rentrer chez eux en changeant de vol ou en transitant par d'autres pays. Depuis son apparition en décembre dans la ville de Wuhan, capitale de la province chinoise du Hubei (centre), l'épidémie de pneumonie virale a fait plus de 630 morts en Chine, tandis que plus de 30.000 personnes sont contaminées.

Hors de Chine continentale, plus de 240 cas de cette maladie sont désormais confirmés dans une trentaine de pays et territoires.

Une surdité malgré une audition normale, c'est possible

On peut être malentendant malgré un test de l'audition normal. C'est la pathologie qu'ont découvert des chercheurs français. Une anomalie qui se manifeste uniquement dans une ambiance bruyante.

Une nouvelle qui va ravir les malentendants dont l'audiogramme (test qui mesure la capacité auditive) est correcte et qui n'ont par conséquent, aucune prise en charge prothétique. Il est possible de suivre une conversation dans une ambiance bruyante car notre cerveau se focalise sur la fréquence de la voix pour éliminer le bruit autour. Mais certaines personnes éprouvent tout de même une gêne pour comprendre la parole.

Et c'est bel et bien une pathologie qui entraîne ce handicap. "Nous avons constaté grâce à l'étude d'une souris mutante dont certaines cellules sensorielles auditives sont atteintes, que ce modèle était transposable à l'homme" explique Christine Petit, professeur au Collège de France et directrice de l'unité de génétique et physiologie de l'audition à l'Institut Pasteur.

Différencier les fréquences

En cause ? Les fréquences auditives. C'est l'audiogramme qui mesure les seuils auditifs de perception des sons de différentes fréquences. "Quand un son arrive dans la cochlée, l'organe de l'audition, les différentes fréquences qui le composent vont être décomposées, codées, puis transmises par des voies nerveuses au cerveau qui va interpréter le son" précise le Dr Aziz El Amraoui, directeur de recherche de l'Institut Pasteur.

Dans le cas de la pathologie identifiée par les chercheurs, c'est la différenciation des sons de fréquences proches qui est touchée.

Autrement dit, le problème survient quand l'oreille doit coder des sons aigus dans une ambiance de sons grave. Pour mettre en évidence cette anomalie, "il suffit de compléter l'audiogramme classique par une mesure plus fine



avec un appareil d'otoémission acoustique", note le Pr Avan, responsable de l'équipe de biophysique neurosensorielle de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand.

Grâce à cette découverte, les audioprothésistes vont pouvoir répondre plus précisément et soulager les maux de certains malentendants, en adaptant la prothèse auditive.

CARIES

Bientôt plus besoin de fraise

Une nouvelle technologie indolore pour soigner les caries a été inventée par des chercheurs britanniques. Elle permettrait de ne plus utiliser la douloureuse fraise.

Achez chez le dentiste pourrait devenir bientôt une partie de plaisir. Une équipe de chercheurs du King's College de Londres ont mis au point un nouveau procédé qui permettrait de ne plus utiliser la redoutable fraise pour soigner des caries et supprimerait aussi les plombages.

Le nouveau traitement, appelé Electrically Accelerated and Enhanced Remineralisation (EAER), soit reminéralisation de la dent à l'aide de chocs électriques, accélère le mouvement de calcium et de minéraux de phosphate dans la dent endommagée et permet d'éviter de faire des trous dans les dents avec une fraise. Le processus se fait en deux étapes. L'email abimé doit, dans un premier temps, être préparé. Puis les minéraux sont introduits dans la dent grâce à un indolore choc électrique.

"La façon dont nous traitons les dents aujourd'hui n'est pas idéal. Quand nous réparons une dent en la perçant pour mettre un plombage, cette dent entre dans un cycle de forage et remplissage qui en fin de compte fait que chaque réparation échoue", rappelle le professeur Nigel Pitts, de l'Institut dentaire de King College de Londres.

"Non seulement notre nouveau dispositif est moins nocif pour les dents, indolore pour le patient, mais il devrait être au aussi plus rentable que les traitements dentaires actuels. Parallèlement à la lutte contre la carie dentaire, notre dispositif peut être également utilisé pour blanchir les dents" explique le professeur Nigel Pitts.

Une bonne alimentation pour éviter les caries

Comme il nous faudra encore patienter trois ans avant de profiter de cette nouvelle technologie, il serait bon d'éviter les caries pour ne pas se faire torturer par la fraise.

Si, bien sûr, il faut éviter les sucreries, il est aussi recommandé de manger des pommes qui aident la salive à nettoyer les dents, de boire du thé noir dont les catéchines empêchent les bactéries de s'accrocher sur l'email. Comme les dents ont besoin de calcium, il est important de consommer 5 grammes par jour de fromage. Bonne nouvelle, il contient de la caséine, une protéine qui booste le calcium dans la reminéralisation de l'email des dents.



INSOLITE
Un casque à micro-ondes pour repérer les AVC



Des scientifiques suédois ont inventé un casque qui permet de déterminer, sur le chemin de l'hôpital, si un patient a fait un accident vasculaire cérébral.

On le sait, lors de la survenue d'un accident vasculaire cérébral (AVC), chaque minute compte pour sa prise en charge. En une heure, ce sont 120 millions de neurones qui sont perdus et après 4h30 il est trop tard pour mettre en place un traitement qui revasculariserait le cerveau. Consensus de cette urgence, des scientifiques suédois ont mis au point un casque qui permet de déterminer, sur le chemin de l'hôpital si le patient a fait un AVC.

Les essais sur 45 patients réussis. Le casque fonctionne en faisant rebondir des micro-ondes à travers le cerveau, afin de déterminer s'il y a un vaisseau qui saigne (ce qu'on appelle une hémorragie cérébrale) ou si une artère est bouchée par un caillot. Les premiers essais, menés auprès de 45 patients, ont tous été concluants. Les chercheurs envisagent maintenant de développer cette technologie pour la mettre à disposition des ambulanciers et, pourquoi pas, de l'appliquer dans les aéroports.

À l'heure actuelle, les victimes d'AVC sont prises en charge dans des unités neuro-vasculaires, des unités de soins d'urgence spécialisées équipées en appareils d'imagerie qui facilitent la prise de décision des médecins. Mais ces unités ne couvrent pas encore tout le territoire français et la prise en charge du patient risque de prendre du retard. L'utilisation systématique de ce casque à micro-ondes permettrait d'accélérer cette prise en charge. Mais d'autres essais doivent encore être menés avant de généraliser son usage.

5 maladies qui peuvent vous toucher plus tôt qu'on ne croit

On imagine souvent que la plupart des maladies ne nous toucheront qu'au-delà de la soixantaine. Pourtant, le stress, une mauvaise alimentation et une vie sédentaire peuvent jouer sur notre santé et faire le lit de maladies que l'on croyait réservées aux seniors.



1- Le mélanome

L'âge moyen du diagnostic est de 50 ans mais il peut apparaître dès l'âge de 20 ans et le nombre de cancers de la peau agressifs chez les femmes de moins de 40 ans a été multiplié par 8. Une augmentation qui s'expliquerait par l'usage croissant des cabines de bronzage. En 2009 déjà le Centre international de la recherche sur le cancer (CIRC), en s'appuyant sur l'analyse d'une vingtaine d'études, démontrait que l'exposition aux radiations solaires artificielles avant l'âge de 30 ans augmentait de 75% le risque de mélanome.

Ce que vous pouvez faire pour le prévenir : Proscrire les cabines de bronzage et ne jamais sortir, en été, sans avoir appliqué une crème de jour avec filtre solaire. Enfin, en cas de carence en vitamine D, consultez votre médecin qui vous prescrira une supplémentation mais n'utilisez pas les rayons UV comme source de vitamine D.

2- L'ostéoporose

L'âge moyen du diagnostic est de 65 ans mais l'ostéoporose peut nous frapper dès 50 ans. Cette maladie se caractérise par la diminution de la densité des os.

Ce que vous pouvez faire pour le prévenir : Faites de l'exercice régulièrement afin de renforcer les os et vous fabriquez une musculature. Évitez la cigarette et l'alcool qui sont toxiques pour les os et laissez tomber définitivement les sodas au cola (y compris leur version light) dont la teneur élevée en acide phosphorique modifie l'équilibre calcium/phosphore, ce qui conduit à une fra-

gilité osseuse.

À contrario, préparez-vous des menus riches en calcium et en vitamine C (qui permet de fixer le calcium).

3- L'infarctus

L'âge moyen du diagnostic est de 65 ans mais l'infarctus peut vous frapper dès 20 ou 30 ans. En France, on dénombre près de 40 000 morts subites cardiaques par an chez des personnes jeunes.

Ce que vous pouvez faire pour le prévenir : Si vous fumez, c'est le moment où jamais de lâcher la cigarette car le tabac double le risque de faire un infarctus. Un accident cardiaque sur quatre pourrait être évité en suivant des mesures simples en matière d'alimentation mais aussi d'activité physique : 10 minutes de marche par jour cinq fois par semaine, plus de fruits et légumes frais au moins chaque jour, et la réduction des apports quotidiens en sel suffisent à réduire le risque d'infarctus.

4- La maladie d'Alzheimer

L'âge moyen du diagnostic est de 65 ans mais la maladie d'Alzheimer peut vous frapper dès la quarantaine.

Ce que vous pouvez faire pour le prévenir : Les médecins n'ont pas encore assez de recul sur la maladie d'Alzheimer et sur ses causes pour pouvoir élaborer des conseils de prévention. Mais comme pour toutes les ma-

ladies dégénératives du cerveau, il est possible de lutter contre le déclin cognitif en exerçant des parties du cerveau habituellement endormies, en apprenant une nouvelle langue par exemple, ou en apprenant à jouer d'un instrument de musique.

En outre, ce qui est bon pour le cœur est également bon pour le cerveau : adopter une hygiène alimentaire anti-cholestérol, lutter contre l'hypertension artérielle et faire de l'exercice physique permet aussi de garder le cerveau en forme.

5- Le diabète

La maladie est souvent diagnostiquée entre 40 et 50 ans mais le diabète touche aussi de plus en plus d'enfants de moins de 15 ans. En France, on estime que 10 000 enfants de moins de 15 ans (c'est-à-dire environ un enfant sur 1000) sont diabétiques. Ils souffrent majoritairement de diabète insulino-dépendant (diabète de type 1) mais de plus en plus d'adolescents sont, quant à eux, touchés par le diabète de type 2, en raison de l'épidémie d'obésité.

Ce que vous pouvez faire pour le prévenir : Pour lutter contre le diabète de type 2, l'alimentation est votre meilleure médecine. Les adolescents atteints de ce type de diabète sont victimes de leur alimentation trop riche et trop sucrée et de leur mode de vie sédentaire. La plupart des jeunes diabétiques sont en surpoids et ont un excès de poids bien marqué autour de la taille. Veillez donc à éviter les aliments à index glycémique élevé, à choisir des aliments riches en fibres et à supprimer de vos menus le plus grand nombre d'aliments transformés.

BURUNDI : La CENI appelle les responsables des partis politiques au respect du code électoral

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burundi, Dr Pierre-Claver Kazihise, a appelé vendredi les responsables des partis politiques et les candidats indépendants aux scrutins burundais de 2020, au «respect» du code électoral en vigueur.

M. Kazihise s'adressait à la presse en marge des travaux d'une réunion organisée par la CENI, à l'attention des responsables des partis politiques et des candidats indépendants avec deux points inscrits à l'ordre du jour: la composition et la présentation du dossier de candidature à chaque type d'élection ainsi que les inscriptions des candidats lors des scrutins. Le Burundi organise le 20 mai 2020 au suffrage universel direct trois scrutins: l'élection présidentielle, l'élection des députés et l'élection des conseillers communaux. Ces scrutins seront suivis le 20 juillet 2020 de l'élection des sénateurs au suffrage universel indirect et le 24 août 2020 de l'élection des conseillers de collines/quartiers.

«Concernant les propos des responsables des partis politiques selon lesquels l'accès à certains éléments du dossier de candidature était difficile avant de plaider pour l'allègement voire même la réduction ad hoc, il sied de comprendre que la CENI ne fait qu'appliquer les dispositions du code électoral en vigueur», a précisé M. Kazihise. Une dizaine de documents dont l'attestation de résidence et l'extrait de casier judiciaire sont exigés pour chaque dossier de candidature, conformément au prescrit du code électoral en vigueur promulgué le 20 mai 2019 par le président du Burundi, Pierre Nkurunziza. «Cependant, au niveau du dossier de candidature pour les élections des conseils communaux, nous avons proposé que ce ne soit pas tous les candidats au conseil communal qui déposent les dossiers, mais le premier de chaque colline de recensement qui devra présenter un dossier de candidature.

De la sorte, les trois suppléants pourront présenter ultérieurement leurs dossiers et cela va faciliter la tâche à ceux qui cherchent les dossiers pour les conseils communaux dans la mesure où le nombre d'éléments exigés pour chaque dossier va passer de quatre à un», a-t-il expliqué. La CENI, a-t-il poursuivi, a proposé une autre facilité qui n'est pas contraire aux dispositions de la loi en vigueur. «En effet, les parrains du candidat à la présidentielle de mai prochain pourront déposer seulement un seul dossier au lieu de quatre. C'est aussi une façon de faciliter l'assemblage ou la collecte des documents à présenter dans le cadre de la confection du dossier de candidature», a-t-il expliqué. M. Kazihise a également indiqué que la CENI plaiderait auprès des autorités du ministère burundais de l'Intérieur afin que celui-ci instruisse les communes à délivrer ces papiers administratifs «tous les jours et de manière régulière». La CENI, a-t-il dit, va aussi plaider pour que le prix de ces documents administratifs soient connus et affichés pour que les intéressés y accèdent le plus facilement possible.

LIBYE/SAHEL : Sommet du CPS à Addis Abeba pour juguler les deux crises

Le Conseil paix et sécurité de l'Union africaine (CPS) se réunira en sommet aujourd'hui à Addis Abeba pour tenter de juguler les crises au Sahel et en Libye au moment où l'Organisation panafricaine s'active à parler à l'unisson sur ces deux dossiers.

Le Sommet réunira 15 chefs d'Etats membres du CPS, le premier ministre libyen, Faiz Essaraj, le SG de l'ONU et le président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, le président congolais, Sassou Nguesso.

Des chefs d'Etats africains sont attendus à ce sommet pour discuter notamment de la crise au Sahel entremêlée à celle de la Libye, dont le Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, président du G5 Sahel et du processus de Noakchott, le sud-africain Cyril Ramaphosa et le nigérian Issoufou Mahamadou, président de la CEDEAO et le président algérien, Abdelmadjid Tebboune. En définitif, le Sommet a pour objectif «de sécuriser une démarche africaine adaptée qui aidera à fixer le cessez-le-feu, le respect de l'embargo sur les armes et la cessation des interférences en Libye», a indiqué jeudi le chef du CPS, l'Algérien Smail Chergui dans un entretien à l'APS.

Au menu de ce Sommet extraordinaire figure l'examen des conclusions de la réunion du Comité de haut niveau sur la Libye à Brazzaville, celles du Congrès de Berlin ainsi que les acquis de la réunion des pays frontaliers de la Libye qui s'est tenue le 23 janvier à Alger. Il s'agit notamment de déterminer les mesures opérationnelles pour rendre le comité de haut niveau sur la Libye plus proactif et de définir la contribution de l'Afrique à la cessation effective des hostilités.

Au titre des contributions au processus de règlement de cette crise, l'UA va proposer une mission conjointe d'observateurs avec l'ONU pour surveiller le respect du cessez-le-feu après que les deux camps rivaux ont accepté de négocier une trêve durable. Le déploiement des observateurs militaires et civils sur le terrain est envisagé juste après la signature de la cessation des hostilités entre les deux belligérants libyens, a confié à l'APS une source proche de la réunion. La proposition intervient au lendemain des pourparlers de Genève entre le gouvernement d'Union nationale et l'Armée nationale Libyenne qui tous deux ont accepté le principe de transformer la «trêve» en un «cessez-le-feu durable». Les conditions de cet accord ne sont pas encore établies. L'Afrique qui veut se ressaisir du dossier libyen après en être exclue pendant des années, s'est vue confiée par la conférence de Berlin la mission d'organiser une conférence de réconciliation nationale en Libye.

C'est dans le même sillage que l'Afrique du Sud qui succède à l'Egypte à la tête de l'Organisation panafricaine a fait de la crise libyenne l'un des dossiers prioritaires de sa présidence.

Le CPS mettra à profit ce sommet pour appeler, par ailleurs, à un sursaut au Sahel où la menace s'étend et guette aujourd'hui l'ensemble des



pays côtiers comme le Bénin, le Ghana, le Togo et la Côte d'Ivoire. Le commissaire Chergui plante à la veille du sommet un «décor sombre» de la situation au Sahel: arrivée massive des terroristes de «Daech» dans la région, prolifération des armes, évolution des modus operandi des attaques terroristes, porosité des frontières et manipulation des violences intercommunautaires par des groupes terroristes. Autant de défis que la communauté internationale devrait «adresser dans les mêmes termes et avec les mêmes moyens» que les autres défis globaux, soutient-il.

Jusqu'ici la réponse à la crise au Sahel demeure insuffisante, alors que les contributions financières promises à la force conjointe G5 Sahel ne sont pas entièrement encaissées. Le Sommet devrait aussi aborder l'épineux dossier malien, à la lumière des derniers développements po-

sitifs dans la mise en œuvre de l'accord d'Alger. Le CPS sera informé de l'état de la relance de la mise en œuvre de cet accord et des avancées enregistrées ces dernières semaines en particulier avec la tenue de la 4ème réunion ministérielle du Comité de suivi de l'accord (CSA) et le redéploiement des forces maliennes recomposées au nord du pays.

Ce redéploiement acté par la dernière session du CSA, présidé par l'Algérie, est perçu comme une affirmation forte de l'autorité de l'Etat malien sur le territoire, notamment sur Kidal ville symbole, qui lui a échappé de longue date. Au Conseil paix et sécurité de l'Union africaine il est reconnu le rôle moteur de l'Algérie dans la relance de ce processus et où l'on se félicite de la volonté du président Abdelmadjid Tebboune de faire de la stabilisation du Sahel la priorité de la politique extérieure de l'Algérie.

SAHARA OCCIDENTAL Le représentant sahraoui à Washington prononce un discours au nom de l'Afrique au Sénat américain

Le représentant du Front Polisario à Washington, Mouloud Saïd, invité à un dîner diplomatique auquel ont pris part des membres du Sénat, de la Chambre des représentants et des délégations étrangères, a prononcé un discours au nom de l'Afrique, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Dans son discours, Mouloud Saïd a remercié les membres des deux chambres législatives de leur intérêt pour ce qui se passe sur le continent africain. Le représentant sahraoui en a profité pour informer les présents des détails

du conflit du Sahara occidental. L'événement a été organisé par des membres du Congrès des Etats-Unis et «The Fellowship Foundation», une organisation religieuse à but non lucratif conçue pour rassembler des dirigeants politiques, religieux et commerciaux.

Immédiatement après le discours du représentant sahraoui, le sénateur américain James Inhofe, président de la commission de défense du Sénat américain, a pris la parole. Inhofe a réaffirmé la position inébranlable du Congrès soutenant le peuple sahraoui

et sa lutte pour sa juste cause. Il a également décrit la présence du Maroc au Sahara occidental comme illégale. M. Saïd avait auparavant été invité à un petit-déjeuner annuel, organisé chaque année à Washington, sous la présidence du président des Etats-Unis, Donald Trump. L'événement a réuni d'importantes délégations internationales et chefs d'Etat. Ces membres du Sénat, de la Chambre des représentants et des délégations étrangères ont participé au petit-déjeuner national annuel.

NIGER: Le gouvernement va proroger l'état d'urgence dans le département de Filingué

Le gouvernement du Niger a annoncé vendredi soir qu'il allait proroger de trois mois à partir de dimanche l'état d'urgence dans le département de Filingué (ouest) en raison de «la persistance de la menace terroriste» dans cette zone.

Dans un communiqué, le gouvernement a rappelé que l'état d'urgence avait été officiellement proclamé dans ce département le 24 janvier dernier afin de «donner aux autorités administratives et aux Forces de défense et de sécurité déployées dans la zone les pouvoirs nécessaires pour protéger la population et garantir l'intégrité du territoire nigérien face à la menace terroriste».

«Devant la persistance de ce phénomène, le présent projet d'ordonnance est pris pour proroger cette mesure, pour une période de trois mois, à compter du 9 février 2020 inclus», a-t-il ajouté. Pour rappel, l'état d'urgence est déjà en vigueur dans plusieurs départements de la région de Tillabéry, en raison de la menace terroriste qui affecte certaines de ses localités. «Cette situation s'est exacerbée par des attaques ciblées sur des installations militaires et des assassinats d'autorités coutumières», a précisé le gouvernement.

Depuis près de six ans, cette partie du Niger fait l'objet d'attaques perpétrées par

des groupes terroristes proches d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), d'Ansar Dine et d'autres mouvements terroristes ainsi que des narcotrafiants, basés dans le Nord malien, qui mènent des attaques meurtrières de part et d'autre de la frontière. Un nouveau foyer d'insécurité est venu s'y ajouter depuis près de deux ans, dans l'extrême sud-ouest du pays, au niveau de la région des «trois frontières» (Niger-Mali-Burkina Faso) entretenue par d'autres groupes terroristes qui mettent en péril la sécurité des personnes et des biens, a-t-on indiqué à Niamey.



FRANCE-UE

Macron exhorte les Européens à un «dialogue stratégique» sur la dissuasion

Le président français Emmanuel Macron a exhorté vendredi les Européens à développer une «plus grande capacité d'action» face aux désordres mondiaux, en revendiquant toute leur place dans les futures négociations sur le contrôle des armements et en réaffirmant à une dissuasion nucléaire plus intégrée.

Les Européens ne peuvent pas «se cantonner à un rôle de spectateurs» face à la course aux armements nucléaires, a-t-il lancé dans un discours très attendu sur la dissuasion française devant un parterre de ministres, d'officiers et d'attachés de défense à l'École militaire à Paris.

«La dernière décennie a vu les équilibres stratégiques, politiques, économiques, technologiques, énergétiques et militaires largement remis en cause et nous voyons aujourd'hui poindre à nouveau ce qui pourrait mettre à mal la paix acquise après tant de drames sur notre continent», a-t-il averti faisant référence aux bouleversements post-Guerre froide.

Le monde est confronté à «une compétition globale entre les Etats-Unis et la Chine», à un «déliement accéléré de l'ordre juridique international» et une désintégration de l'architecture de contrôle des armements en Europe, autant de défis auxquels les Européens doivent, selon



M. Macron, répondre par une «plus grande autonomie stratégique».

«La récente dénonciation par Washington du traité russo-américain de 1987 sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF), qui interdisait les missiles d'une portée de 500 à 5.500 kilomètres, place de nou-

veau l'Europe au cœur d'une potentielle course aux armements. «Les Européens doivent être partie prenante et signataires du prochain traité, car il s'agit de notre sol et d'une discussion qui ne doit pas passer par dessus notre tête», a martelé Emmanuel Macron.

TURKMÉNISTAN:

Le président nomme son fils ministre de l'Industrie et de la Construction

Le président du Turkménistan, Gurbanguly Berdimukhamedov, a nommé son fils ministre de l'Industrie et de la Construction, a indiqué hier un média d'Etat. Le journal gouvernemental «Neytralny Turkmenistan» a publié une copie de l'ordonnance présidentielle dans laquelle le président Gurbanguly Berdimukhamedov nomme son fils, Serdar Berdimukhamedov, à la tête de ce nouveau ministère qui remplace celui de

l'Industrie et des Communications. Ce nouveau portefeuille englobera également le contrôle des agences en charge des transports et du secteur des communications, selon cet ordre présidentiel qui relève Serdar de ses fonctions précédentes de gouverneur de la région d'Ahal. Serdar Berdimukhamedov est souvent désigné comme successeur potentiel de son père. Ces dernières années, le Turkménistan connaît des difficultés économiques.

Après la brusque chute du prix des hydrocarbures en 2014 et la fin en 2016 de ses exportations de gaz vers la Russie, les autorités ont dû mettre fin à la gratuité de l'électricité, du gaz et de l'eau pour les habitants. Ancien dentiste et ex-ministre de la Santé, Gurbanguly Berdimukhamedov avait succédé à sa mort en 2006 à Saparmourat Niazov, un ancien cadre du Parti communiste qui s'était proclamé «leader de la nation turkmène».

SYRIE:

L'armée reprend une ville stratégique dans la province d'Idleb

L'armée syrienne a repris hier le contrôle de la ville clé de Saraqeb, dans le nord-ouest de la Syrie, au terme de semaines de bombardements et de combats contre les terroristes et les rebelles, a annoncé la télévision d'Etat syrienne. «Des unités de l'armée contrôlent désormais la totalité de la ville de Saraqeb», située à la jonction de deux autoroutes

stratégiques dans la province d'Idleb, a indiqué la TV d'Etat, qui a diffusé en direct des images de quartiers de la ville déserts. Sur le long terme, le gouvernement de Bachar al-Assad affirme sa détermination à reconquérir toute la province d'Idleb ainsi que certains secteurs limitrophes dans le nord-ouest du pays. Ce front constitue la dernière grande

bataille stratégique pour le pouvoir qui contrôle désormais plus de 70% du territoire. Depuis décembre 2019, les forces gouvernementales syriennes aidées de l'allié russe ont repris leur assaut contre cet ultime grand bastion des terroristes et des rebelles en Syrie. Malgré l'avancée des forces gouvernementales, plus de la moitié de la province

d'Idleb et des secteurs attenants dans les régions d'Alep, de Hama et de Lattaquié, restent dominés par les terroristes de Hayat Tahrir al-Cham, HTS, l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda. La région compte environ 30.000 rebelles et plus de 20.000 terroristes, selon les chiffres de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

IRAN

Ali Khamenei appelle l'Iran à devenir «fort» face aux «menaces de l'ennemi»

Le guide suprême de l'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a appelé hier la République islamique à devenir suffisamment «forte» pour contrer les «menaces de l'ennemi». «Nous devons devenir forts pour qu'il n'y ait pas de guerre, devenir forts pour mettre fin aux menaces de l'ennemi», a déclaré l'ayatollah Ali Khamenei.

«Nous ne voulons menacer personne (...) c'est pour contrer les menaces, maintenir la sécurité du pays», a-t-il ajouté, devant des hauts gradés et des membres de

l'armée de l'air iranienne, selon des propos retransmis par la télévision d'Etat.

«Nos forces aériennes, qui n'en avaient pas le droit et qui ne pouvaient même pas réparer des parties d'avions (avant la Révolution islamique en 1979), construisent désormais des avions», a assuré l'ayatollah sur Twitter. «Les sanctions sont littéralement des crimes mais elles peuvent se transformer en opportunité», a-t-il estimé.

Depuis une frappe américaine ayant tué le 3 janvier à Bagdad le puissant général

iranien Qassem Soleimani, Téhéran et Washington connaissent un nouveau pic de tensions.

L'Iran a répliqué en tirant le 8 janvier des missiles balistiques contre une base abritant des forces américaines en Irak, sans faire de morts. Cette escalade est la dernière en date entre les deux pays dont les relations se sont fortement dégradées depuis le retrait unilatéral de Washington en mai 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien. A la suite de leur retrait, les Etats-Unis

ont rétabli une série de sanctions économiques contre l'Iran, dans le cadre d'une campagne de «pression maximale» contre la République islamique. En riposte à ce retrait et aux sanctions, l'Iran a renoncé à appliquer plusieurs engagements clés qu'il avait consentis aux termes de l'accord conclu en 2015 à Vienne entre Téhéran et le groupe P5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne).

USA-UKRAINE

Un témoin-clé dans l'enquête contre Trump évincé de la Maison Blanche

Le lieutenant-colonel Alexander Vindman, témoin-clé dans l'enquête en destitution contre Donald Trump, a été prié de quitter son emploi à la Maison Blanche vendredi, deux jours après l'acquittement du président américain. L'officier «a été escorté en dehors de la Maison Blanche», a déclaré son avocat David Pressman. «On lui a demandé de partir parce qu'il a dit la vérité», a-t-il dénoncé dans un communiqué. «Je ne suis pas content avec lui», avait déclaré un peu plus tôt Donald Trump lors d'un échange avec des journalistes. Le militaire, né en Ukraine et arrivé aux Etats-Unis à l'âge de trois ans, occupait depuis 2018 un poste de conseiller sur les affaires européennes au sein du Conseil de sécurité nationale à la Maison-Blanche. En juillet, il avait écouté en direct l'appel téléphonique au cours duquel Donald Trump a demandé à son homologue ukrainien d'enquêter sur son rival démocrate Joe Biden. Jugeant la requête «inappropriée», il avait alors décidé d'alerter les juristes de la présidence qui n'avaient pas donné suite à son signalement. En novembre, il était revenu sur cet épisode lors d'une audition au Congrès très embarrassante pour le président. «Il a servi son pays même si cela le mettait en danger», a noté son avocat.

IRLANDE

Les Irlandais aux urnes, l'avenir du Premier ministre en jeu

Le Premier ministre irlandais Leo Varadkar jouait hier son avenir à la tête de l'Irlande lors de législatives qui s'annoncent difficiles, au terme d'une campagne où les questions intérieures ont pris le pas sur le Brexit. L'essentiel des électeurs irlandais votent samedi à partir de 7h00 (locales et GMT). Un sondage sorti des urnes est attendu à 22h00 GMT à la clôture des bureaux de vote. Le décompte ne commencera que dimanche matin, et s'annonce long, notamment du fait du mode de scrutin, très complexe. Une semaine après la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'Irlande et ses 4,9 millions d'habitants se trouvent en première ligne. Le pays est le seul de l'UE à partager une frontière terrestre avec le voisin britannique, et les liens économiques entre les deux pays sont étroits. Des discussions commerciales avec l'UE approchent, aux conséquences considérables sur les échanges sur l'île d'Irlande. Et Leo Varadkar a mis en avant son rôle dans la mise au point d'une solution évitant le retour à une frontière physique entre les deux Irlande dans l'accord de Brexit.

ALLEMAGNE

Angela Merkel congédie un membre de son gouvernement

La chancelière allemande Angela Merkel a congédié hier un membre de son gouvernement et de son propre parti conservateur, suite au scandale national provoqué par une alliance inédite entre élus régionaux de droite modérée et d'extrême droite, rapportent des médias.

Christian Hirte a été poussé vers la sortie après s'être ostensiblement félicité dans un message sur twitter de l'élection très controversée cette semaine d'un nouveau dirigeant pour l'Etat régional de Thuringe grâce aux voix coalisées du parti démocrate-chrétien CDU de la chancelière allemande et de ceux du parti anti-migrants Alternative pour l'Allemagne (AfD). «La chancelière a proposé aujourd'hui au président fédéral le renvoi du secrétaire d'Etat Christian Hirte», a indiqué dans un communiqué le porte-parole de Mme Merkel, Steffen Seibert.

M. Hirte était jusqu'ici secrétaire d'Etat au ministère de l'Economie et de l'Energie et à ce titre également commissaire du gouvernement aux Etats régionaux de l'est de l'Allemagne, chargé de coordonner la politique fédérale pour soutenir ces territoires toujours en retard économiquement sur l'ouest du pays. «La chancelière m'a informé lors d'un entretien, que je ne pouvais plus être commissaire du gouvernement. A sa demande j'ai donc demandé à être démis de mes fonctions», a indiqué pour sa part sur twitter l'intéressé, qui était sous le feu des critiques depuis plusieurs jours.

RÉSEAUX MOBILES DE 5G Les Américains feront tout contre les Chinois

Alors que la Chine avance doucement mais sûrement ses pions sur le segment des réseaux de 5G sur lequel elle est largement en avance, les Américains ne croisent pas les bras pour leur barrer le chemin de peur, disent-ils que cela ne constitue un danger pour leur sécurité nationale.



On connaît toutes les péripéties des obstacles techniques, économiques et juridiques mis sur le chemin de l'équipementier Huawei pour l'empêcher de participer au déploiement du réseau 5G non seulement aux Etats Unis mais aussi chez les pays amis et alliés fortement pressés par Washington pour lui couper la route, et qui ont répondu diversement : alors que l'Australie et la Nouvelle Zélande ont fermé leurs marchés 5G, Londres et les autres pays européens ont préféré considéré les intérêts de leurs opérateurs, liés par des investissements importants avec l'équipementier chinois. Tout le monde sait que l'avantage pris par les chinois est obtenu par la conjonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est le dynamisme de ses agents éco-

nomiques et industriels qui ont pu tisser des réseaux d'affaires un peu partout dans le monde. Un point faible pour les Américains qui n'ont d'acteurs importants à l'échelle mondiale, notamment dans les domaines de la téléphonie mobile. C'est pour cela que l'on vient d'apprendre que Washington songerait à prendre des participations dans le capital des sociétés Nokia et Ericsson, dans l'espoir de pouvoir contrer les ambitions de Huawei. L'information a été divulguée par le procureur général des Etats Unis, lors d'une conférence tenue à Washington, jeudi dernier, au cours de laquelle, William Barr « a laissé entendre que les Etats-Unis et leurs alliés devraient investir dans les concurrents de Huawei afin d'endiguer la part de marché croissante de la société chinoise dans

le domaine de la 5G », rapporte le site français zdn.fr dans un article signé le 7 février. Mettant en relief la stratégie chinoise pour dominer le marché mondial de la 5G, le plus haut magistrat américain a dénoncé le fait que Pékin consacre « plus de 100 milliards de dollars d'incitation pour financer l'achat de ses équipements par ses clients. Cela signifie que les Chinois peuvent proposer à leurs clients de construire leurs réseaux 5G sans aucune mise de fonds », a-t-il dénoncé selon le même site qui a également relevé que le procureur général américain n'a pas écarté l'idée « que les Etats-Unis pourraient porter d'autres accusations contre des pirates informatiques et des voleurs de données chinois dans un avenir proche. »

DKNews

POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE Twitter fait plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires



Ça doit gazouiller de joie dans le staff du site de microblogging Twitter qui vient d'annoncer des chiffres flatteurs pour cette petite société qui vient de se payer un excellent quatrième trimestre marqué par « une hausse annuelle de 11% de son chiffre d'affaires et une progression du nombre d'utilisateurs actifs quotidiens qui atteint 152 millions » rapporte le site français cnetfrance.fr ajoutant que Twitter s'est réjoui de voir « le chiffre d'affaires atteindre le milliard de dollars, une première dans l'histoire de la société. » Dans son article mis en ligne le 7 février, cnetfrance.fr précise également que la société a amélioré son score de fréquentation en annonçant que le nombre de « personnes qui se connectent tous les jours et voient des publicités, a at-

teint 152 millions, soit une hausse de près de 21% par rapport aux 126 millions de la même période l'année dernière. » Twitter explique en partie que ces résultats ont été obtenus grâce à une politique d'amélioration de la « santé » de ses conversations, « c'est-à-dire l'élimination des nuisances tels que les robots et les trolls, notamment ceux qui diffusent des informations erronées », explique cnetfrance.fr. Seule petite ombre dans ce tableau, les prévisions de dépenses pour les exercices à venir qui devraient augmenter de 20%, en raison notamment d'une future augmentation des effectifs, « en particulier dans les domaines de l'ingénierie, des produits, du design et de la recherche », précise ce même site français.

DKNews

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL TAREF
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

N I F : 408015000036007

N : 01/SIM/DTP/2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'EL TAREF, lance un Avis d'Appel d'Offres National avec exigence de capacité minimale pour : **LOT N°07 : Travaux d'aménagement des quais du nouveau port de pêche d'El Kala**

Seules sont autorisées à soumissionner les entreprises ayant :

3.1- Sont autorisées à soumissionner les entreprises et groupements d'entreprises, qualifiés en travaux publics activité principale, classée à la catégorie sept (07) ou plus et possédant les codes 344 - 4232 et 344-4235, dont le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité à la date de soumission, et ayant réalisé au moins un projet de quai en béton de 100 ml ou plus dans les 10 dernières années.

- Avoir un ponton justifié par un acte de propriété

3.2- Définition des codes 344-4232 et 344-4235

344-4232 : Ouvrages d'art maritimes.

344-4235 : Toutes spécialités inhérentes aux travaux maritimes tels que :

Protection de rives, construction d'épis, enrochements, déroctage, utilisation de scaphandriers et hommes grenouilles, découpage sous l'eau, tous travaux dans l'air comprimé, démolition d'épaves etc....

3.3 - Modèle d'attestation de maître d'ouvrage : Conformément au modèle

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°/SIM/DTP/2020

LOT N°07 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES QAIS
DU NOUVEAU PORT DE PECHE D'EL KALA

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires (désigné) dans l'instruction aux soumissionnaires) à savoir :

A) - **Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1.1.1. **Le dossier de candidature**

1. La **déclaration de candidature** établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie, signée et accompagnée des pièces suivantes ;

- Le casier judiciaire**, daté de moins de trois (3) mois, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- Les pièces fiscales et parafiscales** en cours de validité (Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, Attestations de mises à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATH) de l'entreprise et les mêmes documents pour les membres d'un groupement ;
- L'extrait du registre de commerce** et les extraits des registres de commerce pour les membres d'un groupement ;
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux** pour les entreprises agissant en société et le même document pour les membres d'un groupement ;

e. **Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF)** de l'entreprise et le même document pour les membres d'un groupement

- L'état de renseignements** établi conformément au modèle ci-joint au dossier de candidature ;
- La déclaration de probité** établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;
- Les statuts** pour les sociétés et le même document pour les membres de groupement ;
- protocoles d'accord** pour les groupements en précisant le chef de file qui doit être majoritaire et la part de chaque membre dans le groupement ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire** ;
- Le certificat de qualification et classification professionnelle** en cours de validité.
- Les bilans financiers** du soumissionnaire (ou de chaque membre du groupement) pour les années 2016, 2017 et 2018 certifiés par un commissaire aux comptes (et visés par les services des impôts) ;
- Les références bancaires** justifiées par des attestations de solvabilité (moins de 3 mois) et le RIB.
- La liste des moyens humains** à déployer justifiée par des diplômes, CV, attestations et/ou certificats de travail pour les cadres (Attestations d'affiliation à la CNAS à l'appui) ;
- La liste des moyens matériels** à déployer y compris les pièces justificatives (Cartes grises pour le matériel roulant, Factures d'achat pour le matériel non roulant, Contrat de location en cas de location et Contrat de leasing en cas de leasing) à l'exception du ponton qui doit être justifié par un acte de propriété ;
- Les références professionnelles** justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics pour des travaux similaires (routes ou pistes) réalisés durant les années 2010-2019.

1.1.2. **L'offre technique**

- La déclaration à souscrire** établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;
- Le mémoire technique** justificatif reprenant la méthodologie du travail à adopter par rapport au délai des travaux ;
- Le planning prévisionnel d'exécution des travaux** établi en fonction du délai proposé ;
- Le cahier des charges** portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté ".

1.1.3. **L'offre financière**

- La lettre de soumission** dûment remplie et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)** dûment rempli et signé ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)** dûment rempli et signé ;

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (quatre-vingt-dix jours) 90 jours augmentée de la durée de la préparation des offres.

Le délai de préparation des offres est fixé à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres de **08 H 00 à 12 H 00**

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à **13 H 00** au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'El Tarf

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

MUSIQUE

Abbas Righi rend hommage au maître du malouf Kaddour Darsouni

Le chanteur andalou Abbas Righi a rendu vendredi soir à Alger un vibrant hommage à son mentor, Cheikh Kaddour Darsouni, un des maîtres formateur de la chanson malouf, à travers un cocktail de chansons dans le genre constantinois.

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger a pu apprécier deux heures et demie durant, un florilège de chansons malouf, brillamment interprétées par Abbas Righi, venu en «élève», a-t-il déclaré, pour dire «merci» à son maître, Cheikh Kaddour Darsouni qui lui aura «tout appris», selon lui. Absent à cet hommage pour «des raisons de santé», Cheikh Kaddour Darsouni, enseignant et fin pédagogue a formé «quatre générations d'artistes», entre musiciens et interprètes. Lui rendre hommage à Alger est une manière de «donner à cet événement qui compte beaucoup pour moi», une dimension extra locale, a expliqué l'artiste.

«C'est grâce à lui (Cheikh Kaddour Darsouni) que je suis devant vous ce soir (...), je lui dois toute ma carrière», a déclaré Abbas Righi devant le public qui a accueilli cet «aveu de grand homme», avec des youyous et une salve d'applaudissements. Accompagné par une dizaine de musiciens-virtuose dont Samir Benkredera au violon et Hakim Benchafra au qanun, l'artiste a interprété avec une voix présente et étoffée, «Nouba Raml K'bir-Chems el àchiya», «premier enseignement» du maître à son élève, a encore expliqué Abbas Righi. Parmi la quinzaine de pièces qui ont

constitué le programme de la soirée, «Chems el àchiya», «àla ch'houb el àchiya», «Boâd ad'diyar», «Bah istibari», «Harramtou bik nouâssi», «Lawn el assel», «Dhalma», «men frag gh'zali», «?chiq menhoun», «Sid El'taleb», «Hamma ya Hamma» et «Ksentina». Les sonorités aigües des violons et du nay (flûte arabe), la densité des notes émises par le Oud et la cadence rythmique maintenue par les «Nekkaret» (petite percussion à deux tambours), ont dessiné dans l'espace de la salle les traits et donné le ton du genre Malouf.

Dans une ambiance de grands soirs, Abbas Righi, époustouflant d'énergie, a livré une prestation pleine, où il a généreusement mis en valeur le patrimoine musical du registre constantinois, faisant part, tout en sourire, de son «bonheur» de chanter pour un public «aussi réceptif et accueillant».

Cédant au déhanchement, les spectateurs, ont accompagné le chanteur durant tout le long du concert en battant la mesure avec les mains et en reprenant ses refrains. Présents à la cérémonie, les proches et les membres de la famille de Cheikh Kaddour Darsouni se sont vu remettre la trophée honorifique, la compilation en quatre CD du chanteur ainsi que quelques



cadeaux symboliques par Abbas Righi et le directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi sous les applaudissements et les youyous de l'assistance. Né en 1984, Abbas Righi s'est dès son jeune âge intéressé à la musique andalouse dans sa variante malouf qui constitue l'Ecole de Constantine, aux côtés de celles des genres, «Senâa» à Alger et «El Ghernati» à Tlemcen. Après un passage à la «Zaouia Rahmania» et à l'association «El Aqïqia El Aïssaouia» où il s'est imprégné du

genre soufi, il opte pour le malouf qui deviendra vite son genre de prédilection. En 2002, il intègre l'association des «Elèves de l'Institut du Malouf», dirigée alors par Cheikh Kaddour Darsouni qui verra vite en lui une «future grande voix» et l'initiera à la maîtrise de la percussion, préalable nécessaire à l'acquisition d'une bonne musicalité. Quelques années plus tard, il est chanteur et luthiste de son propre orchestre pour arriver au prix de plusieurs années de travail à parti-

ciper à nombre de manifestations artistiques en Algérie et à l'étranger notamment, au Kazakhstan, Corée du Sud, Japon, Tunisie, Canada et au Qatar entre autre. Abbas Righi compte sur le marché quatre albums, «Mejrrouh» (2010), «Zadni hwak gham» (2012), «Ama sebba lahhab» (2016), «Salah Bey», (2017) et une «synthèse» de quatre CD sur la chanson constantinoise «dans ses différents genres», selon l'artiste, présentée sous le titre de, «Couleurs de Constantine».

ORAN : Vernissage d'une exposition «Entre mer et terre» de l'artiste espagnol Julio Lozano Pizzano

Trente-cinq (35) tableaux mettant en relief l'expérience artistique du peintre espagnol Julio Lozano Pizzano qui mélange en une seule technique post-photographie et peinture acrylique ont été exposés jeudi sur les cimaises du Musée d'art moderne d'Oran (MAMO)

Cette exposition de l'artiste peintre espagnol met en exergue des tableaux reproduisant la nature sur le thème «Entre mer et terre» dans un style mélangeant en une seule technique post-photographie et peinture acrylique avec l'utilisation du métal pour concrétiser des paysages de la terre et de la mer dans des

couleurs vives et flamboyantes. Cet artiste, résidant en Algérie, reproduit des paysages naturels pittoresques, des scènes et des moments de la vie quotidienne dans un style et une vision artistique de post-photographie adoptée depuis 2008, a-t-il souligné en marge de cette manifestation. «Depuis que je suis venu en Algérie, j'ai découvert une nouvelle culture et j'ai été subjugué par sa nature et les paysages attrayants de Tamnassert, Djanet et Timimoun, ce qui a rendu mon expérience artistique unique et distincte du reste des expériences artistiques», a-t-il déclaré à l'APS Cette influence

est présente dans ses toiles qui dépeignent la nature du Sud de l'Algérie, notamment les Ksour, le sable et les chameaux et ses dessins sur des récipients en cuivre de grande taille dans de belles couleurs mettant en exergue la créativité de l'artiste dans l'adaptation du métal et en faisant, avec, un chef d'œuvre artistique. L'ensemble des peintures présenté à l'exposition qui se poursuivra jusqu'au 4 mars prochain, comprend des dessins sur des êtres et choses de la mer et de la terre dont les poissons, les montagnes, les collines, des fleurs et de la neige, que le visiteur peut contempler à travers le musée

d'art moderne d'Oran. A l'occasion de cette manifestation, organisée par le musée national public «Ahmed Zabana» et l'Institut culturel espagnol «Cervantes» d'Oran, l'artiste peintre Julio Lozano Pizzano présente également deux montages artistiques: le premier, un palmier symbolisant la terre et la nourriture et le deuxième, un navire qui représente la mer et ses trésors, ainsi qu'une vidéo sur la terre et la mer. Cet artiste multidisciplinaire, qui expose pour la première fois à Oran, a déjà participé à une exposition conjointe avec cinq peintres algériens à l'Institut d'Alger, ainsi qu'à l'étranger.

JJEL : Chakib Kaidi et Yasser Benyoucef lauréats du concours de la première édition de rap et breakdance

Les jeunes Chakib Kaidi et Yasser Benyoucef d'Alger ont respectivement remporté jeudi la première et deuxième places de la compétition de dance de la 1ère édition de Rap et break-dance, organisée à Jjel.

Selon les organisateurs, la compétition a été ardemment disputée entre des participants venus des quatre coins du pays, guidés par leur passion pour

ce genre musical, dont la popularité ne cesse de grandir parmi les jeunes. A ce propos, la directrice locale de la Culture, Salim Kaoua, a indiqué à l'APS que cette première édition, lancée mardi, est «une totale réussite» au regard du niveau impressionnant des 20 participants, mais aussi de la forte affluente qu'a connue la salle chahid Hamlil, située dans le centre-ville. «Ces trois

jours dédiés au rap et au break dance ont pour but d'encourager l'éclosion de jeunes talents dans ce domaine et de leur permettre d'échanger leur expérience entre eux», a-t-elle ajouté. A noter que la cérémonie de clôture a été organisée au parc zoologique Bordj Blida à El Aouana (10km à l'ouest de Jjel), donnant lieu à des spectacles artistiques de hautes volées.



THÉÂTRE «Menteur.com», nouvelle pièce de la coopérative théâtrale et artistique, «les Nomades»

La coopérative culturelle et artistique les nomades à présenté, jeudi soir, à la maison de la culture de Bejaia, la générale de sa nouvelle pièce, intitulée : Menteur.com . Ecrite par Mourad Senoussi et mise en scène par l'ancienne comédienne du T.R. Bejaia puis du T.N.A, Linda Salem, la pièce est un réquisitoire contre la cyberdépendance et l'addiction que développe certains individus autant envers le téléphone que l'ordinateur et les réseaux sociaux. ½ Malha «, rôle campé par Souad Hanniz et son mari (Mohamed Ferchouli), un couple frais émouls en ont appris les risques et les conséquences à leur dépend, passant d'une idylle prometteuse à une rupture dramatique. Par lassitude et dépit, la jeune mariée, étudiante en informatique, voyant les rapports compulsifs de son époux, un porteur de projet ANSEJ avec les réseaux sociaux et les sites de rencontres jette l'éponge. Au-delà, de son addiction obsessionnelle, elle est surtout brisée par les mensonges qu'elle endure et la légèreté immature de son compagnon, qui entretient des rapports virtuels denses avec une flopée de jeunes filles. A la longue se sentant trahie et minée par la solitude et l'isolement, elle rompt le cordon de leur union, pourtant voulue sacrée à l'origine. Pour autant Mohamed, bien que conscient du chemin choisi n'en démont pas, entretenant sa passion jusqu'à la furie, poussant sa dépendance jusqu'à utiliser son ordinateur et son téléphone dans les toilettes et y rester cloître. Et lorsque Malha quitte le foyer, il en est dépité mais n'en meurt pas. Au fond, il finit par trouver un motif à se réjouir, croyant se libérer d'une relation devenue pour lui trop brimante. La pièce a été déclinée sur un ton linéaire et léger, relevée par un humour caustique des comédiens. Ce qui a transformé ce qui aurait pu être un drame en une anecdote de chaumière.

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION (13^E JOURNÉE) : Victoire du TRA Draria devant le CSMBB Ouargla (68-62)

Le TRA Draria s'est imposé devant le CSMBB Ouargla (68-62), en match avancé de la 13^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division messieurs (groupes A), disputé vendredi à Ouargla.

A la faveur de cette victoire en déplacement, le TRA Draria (22 points) prend provisoirement la 2^e place du classement du groupe A, alors que le CSMBB Ouargla (12 points) reste lanterne rouge.

Les autres rencontres de la 13^e journée de la Super-Division sont prévues samedi selon le programme suivant :

Groupe A / Vendredi :

CSMBB Ouargla - TRA Draria 62-68

Samedi :

OS Bordj Bou Arreridj - NA Hussein Dey (14h00)

OMS Miliana - ES Cherrhell (16h00)

US Sétif - GS Pétroliers (16h00)

CRB Dar El Beida - Rouiba CB (16h00)

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	24	12
2. TRA Draria	22	13
3. CRB Dar El-Beida	20	11
4. NA Hussein-Dey	19	12
5. Rouiba CB	18	11
-- OSBB Arreridj	18	12
-- OMS Miliana	18	12
8. US Sétif	13	11
9. ES Cherrhell	12	12
10. CSMBB Ouargla	12	12

Groupe B (16h00) :

O. Batna - ASS Oum Bouaghi

IR Bordj Bou Arreridj - WO Boufarik

PS El Eulma - NB Staouéli

AB Skikda - CSC Gué de Constantine

USM Alger - USM Blida

Classement :	Pts	J
1. WO Boufarik	22	11
2. NB Staouéli	19	11
3. PS El-Eulma	18	10
4. IRBB Arreridj	17	12
5. CSC G. Constantine	16	9
-- USM Alger	16	11
-- ASS Oum Bouaghi	16	12
-- O. Batna	16	12
9. USM Blida	15	12
10. AB Skikda	11	12

VOLLEY-BALL / SUPER-DIVISION MESSIEURS (5^E J) Résultats et classement



Résultats et classement à l'issue des matchs de la 5^e journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Super-Division (messieurs), disputés vendredi :

WA Tlemcen - JSC Ouled Adouane	3-1
OMK El Milia - GS Pétroliers	0-3
MB Béjaïa - EF Ain Azel	3-1
NC Béjaïa - NR Bordj Bou Arreridj	0-3
ES Sétif - ASV Blida	3-2
RC M'sila - ES Tadjenanet	2-3

Classement :	Pts	J
1. NRBB Arreridj	15	5
2. GS Pétroliers	12	5
3. ES Sétif	10	5
-- ES Tadjenanet	10	5
-- MB Béjaïa	10	5
6. OMK El-Milia	9	5
-- WA Tlemcen	9	5
8. NC Béjaïa	6	5
-- JSCO Adouane	6	5
10. EF Ain-Azel	1	5
-- RC M'sila	1	5
-- ASV Blida	1	5

HANDBALL / EXCELLENCE MESSIEURS

La FAHB change la formule de compétition

La Fédération algérienne de handball a décidé de changer la formule de compétition du Championnat d'Algérie de handball, Excellence messieurs, afin de permettre à la sélection nationale de bien préparer les prochaines échéances internationale, entre autres, le tournoi de qualification olympique (TQO), prévu en avril à Berlin (Allemagne) et le mondial 2021 en Egypte.

Réunis avec les présidents des clubs de l'Excellence messieurs, les membres du bureau fédéral de l'instance ont opté pour une formule de tournois pour le titre de champion de la saison en cours et le maintien.

Selon la nouvelle formule de compétition, le titre de champion d'Algérie se jouera en trois tournois prévus à Alger et Skikda, dont les dates seront communiquées ultérieurement.

Les équipes classées premières et deuxièmes à l'issue de la 1^{er} phase des groupes A et B bénéficieront d'un point de bonus.

Concernant le maintien en Excellence, la FAHB a choisi la même formule qui se jouera en trois tournois distincts.

Les équipes de l'Excellence ont disputé ce vendredi la 8^e journée de la 1^{er} phase de compétition.

Pour mémoire, la sélection algérienne de handball, troisième de la



CAN-2020, s'est qualifié au Mondial-2021 en Egypte et jouera le tournoi de qualification olympique (TQO), prévu

en avril à Berlin (Allemagne), aux côtés du pays organisateur, la Suède et la Slovaquie.

CYCLISME / TOUR DE VALENCE (3^E ÉTAPE)

Victoire du Néerlandais Groenewegen, l'Australien Haig nouveau leader

Le coureur néerlandais de la Jumbo-Visma Dylan Groenewegen a remporté ce vendredi au sprint la troisième étape du Tour de Valence disputée entre Orihuela et Torrevieja, et l'Australien Jack Haig (Mitchelton-Scott) s'est emparé de la première place du classement général.

Groenewegen, déjà vainqueur de la première étape mercredi au sprint, s'est encore une fois montré impressionnant ce vendredi, en franchissant la ligne d'arrivée en tête devant son

compatriote Fabio Jakobsen (Deceunink-Quick Step), deuxième, et le Slovène Matej Mohoric (Bahrain), qui complète le podium de l'étape.

Tadej Pogacar (UAE), l'autre Slovène qui figure parmi les favoris pour la victoire finale et qui était leader depuis la veille, est retombé ce vendredi à la deuxième place au général, derrière l'Australien Jack Haig, premier.

La troisième position du classement général, après trois étapes, est occupée par l'insusable espagnol de la Movistar

Alejandro Valverde (39 ans), dans le même temps que les deux premiers.

La quatrième et avant-dernière étape du Tour de Valence, samedi, verra l'irruption de la haute montagne : ce sera l'épreuve-reine du parcours valencien, avec 156 kilomètres entre Calpe et Altea, qui passeront par quatre cols de 2^e catégorie avant l'arrivée en altitude à la Fuente de la Barca, col de première catégorie situé dans la Sierra de Bernia, avec des pentes frôlant les 20%.

JEUX ARABES FÉMININS DES CLUBS-2020

Les pongistes de l'ASF Arbaa décroche deux médailles dont une en or

Les pongistes de l'Association sportive féminine de l'Arbaa ont décroché deux médailles (1 or, 1 argent), aux épreuves de tennis de table des Jeux arabes féminins des clubs, disputées vendredi à Sharjah.

La médaille d'or a été obtenue en double, alors que celle en argent a été décrochée dans l'épreuve par équipes.

En basket-ball, le GS Pétroliers s'est imposé devant le club de Sharjah sur le score de 81 à 60, (mi-temps : 39-30) et assure sa qualification au 2^e tour.

C'est la troisième victoire des Pétroliers, après celles obtenues devant les



Saoudiennes d'Elite Saïd (115-36) contre une défaite face aux Tunisiennes de l'ES Cap Bon (64-67). Cinq clubs

algériens de cinq disciplines différentes prennent part aux 5^{es} Jeux arabes féminins organisés par la fondation Femme et Sports de Sharjah, du 2 au 12 février dans cette ville des Emirats arabes. Les clubs algériens participant à cet événement sont : le GS Pétroliers (basket-ball et volley-ball), les Associations sportives féminines de l'Arbaa et Bouzaréah (tennis de table), l'OM Birtouta (karaté) et Djiboulouna d'Ouled Fayet (tir à l'arc).

Au total, 15 pays arabes prennent part à ce rendez-vous sportif exclusivement féminin qui se disputera dans neuf disciplines.

KARATÉ DO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (JUNIORS)

L'Algérien Yanis Tas décroche le bronze en kata

Le karatéka algérien Yanis Tas a décroché vendredi la médaille de bronze en kata individuel juniors des Championnats d'Afrique, qui se déroulent jusqu'à aujourd'hui à Tanger au Maroc.

Lors de cette première journée de compétition, la sélection algérienne de kata (messieurs) s'est qualifiée en finale de la spécialité et affrontera son homologue marocaine, à partir de

18h00. Chez les dames, Kamélia Hadj Saïd s'est également qualifiée en finale de kata individuel et défiera l'Égyptienne Sarah Sayed pour le titre africain. Les Championnats d'Afrique-2020 (juniors, seniors) se déroulent du 7 au 9 février à la salle Ziaten de Tanger, avec la participation de plus de 400 karatékas représentant 29 pays, dont 28 algériens.



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (JUNIORS)/4^E JOURNÉE 2^e place par équipe pour les Algériens de la lutte libre

La sélection algérienne juniors, avec dix médailles (2 or, 6 argent et 2 en bronze), a décroché la deuxième place par équipe de la lutte libre, vendredi lors de la quatrième journée des championnats d'Afrique (toutes catégories) qui se déroulent à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

La première place par équipe est revenue aux Egyptiens qui ont dominé les finales de la lutte libre avec un total de neuf médailles (6 en or, 2 argent et 1 en bronze), alors que la 3^e place est revenue aux Sud-africains avec trois médailles (2 or, et 1 en bronze).

Cela fait deux mois qu'on est en train de préparer le rendez-vous africain d'Alger qui constitue une des priorités de notre fédération en vue du tournoi qualificatif pour les JO-2020 à El Jadida au Maroc.

Sincèrement, je ne m'attendais pas à une telle domination en lutte libre, a déclaré à l'APS Mamdouh Farag, entraîneur en chef des sélections égyptiennes. Pour le technicien égyptien, la stratégie de la fédération est basée sur les regroupements non stop de toutes les sélections, toutes catégories confondues.

Nos lutteurs s'entraînent tous ensemble les uns avec les autres sans faire de distinction dans les catégories d'âge.

Je suis très content pour les juniors de la lutte libre que vous aurez l'occasion de les voir à l'œuvre dans la catégorie des seniors, a-t-il ajouté.

De son côté, l'entraîneur de la sélection algérienne juniors de lutte libre, Aoune Fayçal, s'est dit très déçu par la prestation des athlètes qui auraient pu terminer avec un nombre plus important



de médailles d'or. Nous avons tablé sur cinq médailles d'or. Nous étions déçus par la prestation de certains athlètes, notamment Fateh Benferdjallah, champion d'Afrique en titre dans la catégorie des 86 kg, mais malheureusement il n'a pu accéder à la plus haute marche du podium. La même chose pour Oussama Laribi (61 kg) et Mohamed Benmehiriz (57 kg). A l'issue de la troisième journée

des épreuves du championnat d'Afrique d'Alger, le total général des médailles algériennes s'élève à 54 médailles (13 or, 24 argent et 17 en bronze).

La journée de samedi sera consacrée à la lutte gréco-romaine et féminine (seniors). L'Algérie participe à ce rendez-vous africain avec 90 athlètes dans les catégories (cadets, juniors, seniors et féminine).

Championnat d'Afrique de lutte libre juniors: résultats de la 4^e journée

Résultats de la quatrième journée, consacrée à la lutte libre (juniors), comptant pour les championnats d'Afrique (toutes catégories) qui se déroulent à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

– Lutte libre (57 kg)

- 1- Yahia Mohamed Salah (Egypte)
- 2- Saber Dridi (Tunisie)
- 3- Mohamed Benmehiriz (Algérie)

(61 kg)

- 1- Youcef Mohamed Youcef

(Egypte)

- 2- Oussama Laribi (Algérie)
- 3- Mohamed Amine Moufrij (Maroc)

(65 kg)

- 1- Fathi Tarek Fathi (Egypte)
- 2- Farouk Jelassi (Tunisie)
- 3- Chouaib Abderahmane Sahraoui (Algérie)

(70 kg)

- 1- Abdelkader Ikkal (Algérie)
- 2- Ahmed Mohamed El Sayed (Egypte)

- 3- Ockert Rudolf Roos (Afrique du Sud)

(74 kg)

- 1- Arno Van Zul (Afrique du

Sud)

- 2- Youcef Herissi (Algérie)
- 3- Moamen Ibrahim El Sayed (Egypte)

(79 kg)

- 1- Saiefedine Shokry Mohamed (Egypte)
- 2- Kamel Jawedi (Tunisie)
- 3- Oussama Abdelaoui (Algérie)

(86 kg)

- 1- Nicolaas Johannes Steyn (Afrique du Sud)
- 2- Fateh Benferdjallah (Algérie)
- 3- Ulrich Elyse Manouan (Côte

d'Ivoire)

(92 kg)

- 1- Wael Eddine Kebir (Algérie)
- 2- Mohamed Abdellah Abdelmoumen (Egypte)
- 3- Chiheb Eddine Chihhi (Tunisie)

(97 kg)

- 1- Abderahman Ibrahim Abouheira (Egypte)
- 2- Aissa Lagraa (Algérie)

(125 kg)

- 1- Shady El Khalil Ibrahim Ahmed (Egypte)
- 2- Nour El Islam Bouras (Algérie).

MOTO GP

Le Français Quartararo meilleur temps de la 2^e journée d'essais à Sepang

Le pilote français Fabio Quartararo, déjà meilleur temps de la première journée des essais hivernaux MotoGP sur le circuit de Sepang (Malaisie), a également dominé la 2^e journée samedi au guidon de la version 2020 de sa Yamaha-SRT.

Avec un meilleur tour en 1 min 58 sec 572/1000e, le pilote français, grande révélation de la saison 2019, a amélioré de près de 450 millièmes son chrono de la veille.

Il devance l'Australien Jack Miller (Ducati) de 69/1000e et l'Espagnol Dani Pedrosa (KTM) de 90/1000e. Franco Morbidelli, le coéquipier italien de Quartararo, deuxième temps la veille, n'a réussi que le cinquième chrono de cette 2^e séance derrière Joan Mir, venu s'intercaler en 4^e position, à 259/1000e du Français qui entame seulement sa



deuxième saison en MotoGP.

Marc Márquez (Honda), sextuple champion du monde et tenant du titre, 12^e temps de la première journée, a fait un peu mieux samedi, en signant le 9^e temps en 1 min 59 sec 097/1000e.

Le champion espagnol, souffrant de l'épaule droite opérée fin 2019, n'est pas en pleine forme physique.

AIN TÉMOUCHENT

Lancement des travaux de réalisation de 30 stades de proximité, réhabilitation de 18 autres communaux

Une opération de réalisation de 30 stades de proximité en gazon artificiel et de réhabilitation de 18 stades communaux a été lancée à Ain Témouchent, a-t-on appris du directeur de la Jeunesse et des Sports, Moncef Merabet.

Les projets s'inscrivent dans le cadre du programme de solidarité et de garantie des collectivités locales pour un investissement de 1,35 milliard DA pour la réalisation de 30 stades de proximité, ainsi que 8,40 millions DA pour l'aménagement et la réhabilitation de 18 stades communaux, a indiqué le responsable.

Le secteur de la jeunesse et des sports accorde une

importance à ces projets pour renforcer et améliorer les infrastructures sportives de la wilaya, en veillant à leur achèvement dans les délais impartis suivant le cahier de charges et les normes modernes de pose du gazon artificiel et de renforcement de l'éclairage afin de les exploiter de jour comme de nuit, a souligné M. Merabet.

La réception de ces structures permettra, cette année, de renforcer le parc de la wilaya de Ain Témouchent d'infrastructures sportives, soit 140 stades de proximité et 31 stades communaux aux normes d'homologation adoptées par la Fédération algérienne de football (FAF).

CHAMPIONNAT RÉGIONAL OUEST DE BODYBUILDING À BECHAR :

Début de la compétition avec la participation d'une centaine d'athlètes

Une centaine d'athlètes (seniors), prennent part au championnat régional Ouest de bodybuilding et masse physique, qui a débuté vendredi au centre culturel communal de Kenadza (18 km au sud de Bechar). Cette compétition se déroule avec la participation des athlètes représentant les wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, à savoir Oran, Aïn-Temouchent, Tlemcen, Mostaganem, Relizane, Tiaret, Saïda, Sidi Bel Abbès, Bechar, Ouargla et Adrar. Ils seront en lice dans la spécialité bodybuilding (60 à 100 kg) et masse-physique (par tailles), est supervisée par vingt (20) arbitres de la fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting, selon le président de l'association sportive locale «Faraj», Mustapha Berkane.

Cette compétition est marquée par la présence de l'entraîneur de l'équipe nationale en cette spécialité sportive Sid Ahmed Messour. Un public nombreux assiste à cette compétition, qui a failli être annulée à cause d'un manque de soutien financier, signale le président de l'association «El Faraj».

CONCOURS NATIONAL DE PÉTANQUE À AIN TÉMOUCHENT

La tripléte de Tlemcen sacrée vainqueur



La tripléte de la sûreté nationale de Tlemcen a remporté le concours national de pétanque "mémorial Redouane Belallek" qui s'est achevé vendredi soir au stade communal de Tamzoura (Ain Témouchent). La tripléte composée de Tayeb, Amine et Abdelkader a disposée en finale de celle de Chouiter, Zoubir et Khaled de la ligue d'Oran, sous les applaudissements du public nombreux.

La troisième place est revenue à l'équipe de la ligue de Tlemcen et la 4^{ème} place à Relizane. Le trophée consolant est, quant à lui, revenu à la tripléte d'Oran (Chahid, Marsaoui et Mustapha) vainqueur de la petite finale face ceux de Relizane. Selon les organisateurs, le niveau technique de la compétition a été "appréciable" et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions et dans une ambiance festive et conviviale.

Le public a été nombreux depuis le début du tournoi jusqu'à la finale.

Ce concours national, en hommage au défunt Belallek Redouane, un brillant joueur de pétanque de Tamzoura, organisé par le club amateur de pétanque "Emir Abdelkader" de Tamzoura en collaboration avec l'APC, la ligue de wilaya de pétanque, a enregistré la participation de 256 triplétes de 25 wilayas du pays.

Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des cadeaux, alors qu'une Omra a été offerte à la famille du défunt lors de la cérémonie de clôture.

TOURNOI DE L'UNAF (DAMES):

La sélection algérienne débutera contre le Maroc

La sélection algérienne (dames) de football sera opposée à son homologue marocaine le 14 février au stade d'El Kram de Tunis, pour le compte de la première journée du Tournoi de l'Union nord-africaine, selon le programme de compétition dévoilé hier par la Fédération algérienne (FAF).

Lors de la deuxième journée, prévue le dimanche 16 février, les Algériennes seront confrontées au pays organisateur, la Tunisie, avant d'enchaîner avec la Tanzanie et la Mauritanie, respectivement les 18 et 20 février. En prévision de ce tournoi, le staff technique national a convoqué 26 joueuses qui sont en regroupement depuis ce samedi à Baraki (Alger). "Ce regroupement se poursuivra jusqu'au 11 février, alors que le départ à Tunis est prévu le lendemain, 12 février. La sélection nationale restera en Tunisie jusqu'au 23 février", a précisé la FAF. Les 26 joueuses convoquées sont : Takenint Kahina (AS Sûreté Nationale), Kharbache Fatma (AS Sûreté Nationale), Ouadeh Isma (AS Sûreté Nationale), Bensekrane Chahrazed (AS Sûreté Nationale), Houheche Mounia (AS Sûreté Nationale), Hadjar Kenza (AS Sûreté Nationale), Ben Aichouche Rahima (AS Sûreté Nationale), Lounia Lamia (ASE Alger-Centre), Boubezar Hanna (Lidköping FK/Suède), Dellidj Anissa (Grand-Calais Pascal/France), Affak Houria (Affak Relizane), Arbi Aoudia Khelthoum (Affak Relizane), Kandouci Zyneb (Affak Relizane), Bakli Fouzia (ESF Amizour), Bekhti Nassima (Issy-les-Moulineaux/France), Slim Aya Nour el Hodda (CF Akbou), Ben Aissa Djamilia (CF Akbou), Rabi Assia (CF Akbou), Daoui Feriel (FC Constantine), Merrouche Imene (FC Constantine), Gacem Souleif (FC Constantine), Fetni Aida (Guelma), Benbenai Yasmine (USF Béjaïa), Mollî Melissa (FC Béjaïa), Smail Safia (FC Constantine), Allouache Ouassila (JF Khroub).

Réunion UEFA/Conmebol en Suisse sur des "projets communs"



Les responsables de l'UEFA et de la Confédération sud-américaine de football (Conmebol) tiennent une réunion commune mercredi à Genève pour étudier "des projets de coopération", selon l'instance européenne, vendredi. Cette rare réunion entre les deux instances continentales permettra "d'analyser et de coordonner des projets de coopération", concernant "le football féminin, des programmes d'entraînement des joueurs ou encore l'encadrement des entraîneurs", a précisé l'UEFA. L'agenda prévoit également d'évoquer "une coordination du calendrier, l'avenir des compétitions et un renforcement de la gouvernance". Parmi les sujets qui pourraient être abordés figure la future Coupe du monde des clubs à 24 équipes, organisée par la Fifa en 2021 en Chine, et qui est encore loin de faire l'unanimité, posant notamment des problèmes de calendrier. Cette première Coupe du monde des clubs à 24 équipes, prévue en juin 2021 et portée par le président de la Fifa, Gianni Infantino, a certes été adoptée par le Conseil de la Fifa en mars dernier à Miami. Mais sans les voix de l'UEFA, qui avait alors dénoncé le manque de transparence d'Infantino et la concurrence qu'elle ferait peser sur la Ligue des champions qui doit aussi être réformée. Selon des sources concordantes, Aleksander Ceferin, le président de l'UEFA, aurait trouvé un allié dans le président de la Conmebol, Alejandro Dominguez, qui n'aurait pas apprécié qu'Infantino aille négocier directement avec les clubs sud-américains leur participation à la Coupe du monde des clubs.

FOOTBALL / COUPE ARABE DES CLUBS (1/4 DE FINALE RETOUR) RAJA-MCA :

Mission difficile mais pas impossible pour le "Doyen"

Le MC Alger, battu au match aller des quarts de finale de la Coupe arabe des clubs de football, joué en janvier à Blida par les Marocains du Raja de Casablanca (1-2), abordera la seconde manche prévue demain (20h00 locales et algériennes), avec le net désir de renverser la vapeur en terre marocaine et continuer son aventure dans cette lucrative épreuve dotée d'un alléchant pactole de six millions de dollars pour le vainqueur final.

La formation des «Vert et Rouge» confrontée depuis quelque temps à de multiples problèmes à tous les niveaux (administratif, technique et effectif), est à pied d'oeuvre jeudi à Casablanca, saisira la lourdeur de sa tâche sur le terrain du Complexe Mohamed-V, devant un adversaire qui pète la forme dans les deux compétitions auxquelles il est engagé (africaine et arabe).

La formation algéroise qui a finalement réussi à engager l'entraîneur Nabil Neghiz en remplacement du Français Bernard Casoni démis de ses fonctions en décembre dernier, ne pourra pas compter sur son coaching ce dimanche, sur le banc de touche, car il n'entamera ses fonctions que lundi avec sa nouvelle équipe.

Ce sera finalement Mohamed Mekhazni qui sera chargé de finir «son intérim» avec l'espoir de réussir un exploit historique en se qualifiant pour la première fois au dernier carré de cette compétition.

Le club algérois qui enchaîne depuis quelque temps les contre-performances en championnat (2 défaites de rang) et en Coupe (éliminé par le WA Boufarik), sera amoindri par l'absence de quelques «cadors» pour diverses raisons tels que Bendebka et Chafai (transfert), Djabou (blessure) et Harrag (suspension), ce qui posera d'énormes problèmes au staff technique appelé à pallier ces absences avec les moyens dont il dispose en puisant dans l'effectif de 20 joueurs présents à «Casa».

Pour réaliser l'impossible exploit Mekhazni comptera sur la farouche détermination de ses joueurs, appelés à relever le défi et prendre l'exemple sur leurs homologues algériens, le Paradou AC qui ont terrassé loin de leurs bases, l'autre club marocain, Hassania Agadir sur le score sans appel de 3-0, en Coupe de la



Confédération africaine, après avoir perdu à Blida (2-0). Le coach algérien avait souligné lors du match aller que «l'expérience du Raja a fait la différence. Mais il reste encore un match retour et nous continuons à croire en nos chances».

La formation marocaine dirigée par Jamal Sellami, traverse une période faste, comme l'explique sa qualification aux quarts de finale de la Champion's Ligue africaine, et qui reste sur une victoire au championnat marocain aux dépens de Khouribga (2-1) en l'absence de quelques titulaires, mis au repos en prévision du match de dimanche contre le Mouloudia d'Alger.

Les Rajaouis moralement gonflés à bloc, ne sont pas disposés à lâcher une «qualification» qui leur a tendu les bras le 4 janvier à Blida, surtout qu'ils seront poussés par un public tout acquis à leur cause mais qui pourraient trouver une

résistance des Algérois qui feront bon coeur contre mauvaise fortune.

Un trio d'arbitres saoudiens sous la conduite de Mohamed El-Haouiche, dirigera ce derby maghrébin. L'instance arabe avait désigné dans un premier temps un trio irakiens sous la conduite de M'hand Kacem, avant de procéder à son changement. Le vainqueur de ce match, rejoindra en demi-finales, Al-Shabab (Arabie saoudite), qualifié devant Police Club (Irak) 6-0 et 1-0, et Al-Ismaïly (Egypte) qui a éliminé son compatriote, Itihad Alexandrie (1-0 et 1-1). Le dernier demi-finaliste sera connu le 15 février entre Itihad (Arabie saoudite) et O.Safi (Maroc). Au match aller, les deux équipes se sont neutralisées sur un score nul (1-1).

Aujourd'hui/1/4 de finale (retour):

Complexe Mohamed-V (Casablanca) Raja de Casablanca - MC Alger (20h00).

ANGLETERRE:

La FA classe l'affaire d'espionnage de City par Liverpool

La Fédération anglaise de football (FA) a annoncé vendredi qu'elle ne donnerait pas de suite à l'affaire du piratage de la base de données de joueurs de Manchester City par Liverpool, pour lequel les Citizens avaient été indemnisés. Les faits s'étaient déroulés en 2013 après que deux recruteurs avaient quitté les Citizens pour les rives de la Mersey et sur fond de concurrence croissante entre les deux clubs pour la suprématie en Angleterre.

Le club de Manchester avait

embauché des experts en sécurité informatique pour prouver qu'après leur départ, des employés de Liverpool avaient utilisé plusieurs fois l'accès de City au système "Scout7", une base de données, qui fait aujourd'hui partie d'OptaPro, permettant d'étudier les performances de plus de 500.000 joueurs dans le monde. "La FA a soigneusement étudié les preuves qu'elle a reçues dans cette affaire, y compris les informations fournies par les deux clubs impliqués, et a décidé de ne pas

aller plus loin dans son enquête", explique-t-elle. Elle justifie cette décision par "plusieurs facteurs, y compris l'ancienneté de l'affaire en cause et l'accord intervenu entre les deux clubs". Fin septembre, la presse anglaise avait affirmé que Liverpool avait versé 1 million de livres (1,18 M EUR) à Manchester City pour mettre fin à ces accusations. Les deux clubs se seraient mis d'accord sur l'indemnisation sans même en référer à la Premier League, précise la presse anglaise.

JO-2022:

Les Canadiennes qualifiées

La sélection canadienne féminine de football s'est qualifiée pour les Jeux olympiques de Tokyo en battant le Costa Rica 1-0, grâce à un but de Jordyn Huitema, en demi-finale du tournoi de qualification olympique Concacaf, vendredi à Carson (Etats-Unis).

Servie par Deanne Rose, l'attaquante du Paris Saint-Germain a tenté un premier tir qui a échoué sur le poteau. Reprenant le ballon au vol, la Canadienne de 18 ans a finalement réussi à tromper, à la 72e minute, une défense costaricienne qui n'avait auparavant rien laissé passer. Les deux finalistes du tournoi Concacaf se qualifient automatiquement pour les jeux Olympiques de Tokyo 2020. L'autre demi-finale opposait vendredi soir les Etats-Unis, championnes du monde, et le Mexique.



JO-2020: Qualification des Etats-Unis de Rapinoe et du Canada

Les championnes du monde américaines et les Canadiennes se sont qualifiées vendredi pour le tournoi féminin de football des Jeux olympiques de Tokyo.

Les Américaines ont écrasé le Mexique 4-0 en demi-finale du tournoi de qualification olympique de la zone Concacaf (Amérique du nord, centrale et Caraïbes) à Carson (Californie), tandis que les Canadiennes ont disposé 1-0 du Costa Rica.

Les deux équipes s'affrontent dimanche en finale, mais le plus important, la qualification pour les JO, est acquise: les deux billets de la zone allaient aux deux finalistes.

Les Américaines ont triomphé des Mexicaines avec un doublé de Samantha Mewis (14e, 67e) et des buts de Rose Lavelle (5e) et Christen Press (73e). Megan Rapinoe, la tenante du Ballon d'Or, a délivré deux passes décisives. La Team USA tentera d'être la première sélection à enchaîner victoire en Coupe du monde et titre olympique, après deux échecs en 2000 et 2016. Avant elles, le Canada, médaillé de bronze à Rio-2016, s'est imposé face au Costa Rica, avec un but à la 72e minute de la jeune Jordyn Huitema, 18 ans.

Un coup dur pour Trippier

L'Atlético de Madrid a annoncé que Kieran Trippier (29 ans) avait subi une intervention chirurgicale. "Kieran Trippier a été opéré d'une pubalgie ce mardi, suite aux douleurs ressenties depuis plusieurs semaines", ont indiqué les Colchoneros par le biais d'un communiqué. Alvaro Morata, qui souffre d'une blessure musculaire, devrait également être absent quinze jours.



Jorginho n'écarte pas un transfert

Le milieu de terrain Jorginho pourrait retourner en Italie cet été. Arrivé il y a 18 mois à Chelsea avec Maurizio Sarri, le milieu de terrain Jorginho pourrait ne pas faire long feu en Premier League.

En effet, interrogé par Tuttomercatoweb sur l'avenir de son joueur, João Santos, a expliqué qu'un retour en Italie pour l'ancien de Naples

« L'objectif de Jorginho est de disputer l'Euro avec l'Italie.

Il y a de nombreuses attentes autour de l'équipe de Roberto Mancini. Le champion d'Europe est aussi une bonne vitrine. Il se porte très bien à Chelsea et je suis sûr que des propositions importantes arriveront cet été, car des joueurs de haut niveau du même profil que lui, il n'y en a pas beaucoup. Retrouver Sarri à la Juventus ? Pour moi pas. Nous évaluerons ces propositions avec Chelsea, évidemment. » Reste à savoir si la Juventus Turin souhaite récupérer le milieu qui est lié aux Blues jusqu'en juin 2023.

Leroy Sané déterminé à rejoindre le Bayern

L'international allemand Leroy Sané veut quitter Manchester City pour renforcer les rangs du Bayern Munich.

L'ailier de Manchester City, Leroy Sané, aurait fait savoir aux responsables du Bayern Munich qu'il voulait toujours les rejoindre l'été prochain, d'après ce que rapporte le quotidien allemand Bild.

La source en question indique que l'ex-joueur de Schalke 04 ne peut négocier avec ses courtisans qu'à partir du mois d'avril prochain en raison d'une clause insérée dans son contrat par ses anciens représentants, mais le Bayern surveille sa négociation avec attention.

Gareth Bale prêt à tenter l'impossible !

Sous contrat avec le Real Madrid jusqu'en 2022, Gareth Bale pourrait pousser le bouchon et aller jusqu'à la fin de son bail... La situation paraît intenable pour Gareth Bale au Real Madrid. Le Gallois est soit blessé, soit contre performant. Et les dirigeants se démènent pour tenter de le faire partir. Mais malgré les opportunités, Bale est toujours là.

Contre toute attente, la stratégie de Gareth Bale pourrait aller à l'encontre de celle de ses dirigeants. En effet, son agent, l'a affirmé : Bale se sent bien à Madrid et a encore deux ans de contrat. Le Gallois pourrait donc rester encore deux saisons au Real ! Le calice, jusqu'à la lie...



Lallana ne sera pas retenu

Joker de luxe depuis son retour d'une grave blessure, la saison passée, Adam Lallana (31 ans, 19 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) vit très certainement ses derniers mois avec Liverpool. En effet, le London Evening Standard explique que le milieu offensif, en fin de contrat en juin prochain, ne sera pas prolongé par ses dirigeants. Leices-ter, Tottenham et Arsenal sont déjà sur le coup pour récupérer l'international anglais à l'intersaison.

Le sort de Jesé est déjà réglé !

Actuellement, Jesé est prêt avec option d'achat au Sporting Portugal. Et visiblement, le sort de l'attaquant du PSG serait déjà scellé. N'ayant jamais réussi à s'imposer au PSG, Jesé enchaîne depuis plusieurs saisons les prêts. Durant le dernier mercato estival, l'Espagnol a ainsi pris la direction du Sporting Portugal, qui dispose également d'une option d'achat. Toutefois, du côté de Lisbonne, Jesé n'est pas vraiment en réussite. De quoi sceller son aventure au Portugal ? En tout cas, le président du Sporting a déjà pris sa décision.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«Vers la révision du Code de commerce pour simplifier les conditions de création des entreprises»

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué vendredi à Alger que l'amendement de la Constitution donnera lieu à une adaptation des lois aux exigences de la nouvelle étape, à commencer par la révision du Code de commerce pour simplifier les conditions de création des entreprises et introduire un système de prévention pour sauver les entreprises en difficulté.

Dans son allocution lue en son nom par le Ministre Conseiller à la communication, Porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaid Mohand Oussaïd à l'ouverture d'un Séminaire international des avocats sur la protection juridique et judiciaire de l'investissement, le Président Tebboune a affirmé que le projet ambitieux de l'amendement constitutionnel «donnera lieu, en ce qui a trait à la justice, à l'adaptation des lois aux exigences de la nouvelle étape, à commencer par la révision du Code de commerce afin de simplifier les conditions de création des entreprises, introduire un système de prévention pour sauver les entreprises en difficulté et renforcer les juridictions statuant en matière commerciale, à travers la spécialisation de l'élément humain». «Le Code civil et le Code de procédures civiles et administratives seront également révisés pour leur adéquation au développement de l'économie nationale», a précisé M. Tebboune dans son allocution. Des membres du Gouvernement, les autorités judiciaires, l'Union nationale des ordres des avocats algériens (UNOA), l'Union nationale des avocats, l'Union internationale des avocats (UIA) et l'Union des avocats arabes ont assisté à ce séminaire.

«Cela contribuera à créer un climat favorable aux affaires et à accorder à la Justice de plus larges prérogatives dans le domaine économique, y compris en matière du thème de ce séminaire», a estimé le Président. Le Président de la République a précisé par ailleurs à l'adresse des participants que l'objectif escompté de l'amendement de la Constitution «est d'asseoir les fondements de la nouvelle République sur des bases pérennes, qui survivent aux Hommes, car elles permettront de protéger le pays définitivement de la corruption et des dérives autoritaires, de consacrer une démocratie authentique, fondée sur la séparation effective des pouvoirs, de protéger les droits et libertés du citoyen, ce qui fera de l'alternance pacifique au pouvoir une réalité tangible confortant la confiance gouvernementale».

Entre autres axes du projet



d'amendement de la Constitution, M. Tebboune a cité «la séparation et l'équilibre des pouvoirs, une réforme globale du secteur de la Justice renforçant l'indépendance du pouvoir judiciaire, étant le principal pilier de l'Etat de droit, dans le cadre d'une pratique démocratique où le citoyen sentira que son opinion est prise en compte, qu'il est partenaire dans la prise de décision politique, concerné par l'avenir de son pays et conscient de l'équilibre entre les droits et les devoirs».

Estimant que cette profonde révision «demourera inachevée sans des mesures pour renforcer la profession de notaire, la fonction d'huissier de justice, de commissaire-priseur et d'expert juridique», il a mis l'accent sur l'importance de «consolider, en permanence, les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption en vue d'instaurer un environnement sain de toute corruption et favorable à la concurrence loyale qui repose sur le sens de responsabilité et l'amour de la patrie, un environnement immunisé par la morale et les valeurs nobles».

A ce propos, le Président de la République a souligné que «la protection juridique et judiciaire de l'investissement incombe à la justice pour être efficace dans la protection des droits des individus et des entreprises et le règlement, avec la célérité exigée, des contentieux dans le cadre de la souveraineté de la loi», affirmant que «c'est ainsi que sera assuré le climat adéquat aux opérateurs pour investir dans tous les secteurs et à travers toutes les régions du pays».

Le Président Tebboune a ajouté que la protection juridique et judiciaire de l'investissement

étranger «est de nature à renforcer l'attractivité de l'investissement étranger, ce qui contribuera au transfert de la technologie et du savoir, dans un premier temps, et à leur implantation ensuite, d'autant que notre pays a signé des dizaines de conventions relatives à l'interdiction de la double imposition fiscale et à la protection mutuelle des investissements». Rappelant que la protection de l'investissement étranger est garantie par l'adhésion de l'Algérie à plusieurs conventions internationales y afférentes, et aux accords bilatéraux conclus avec plus de 50 Etats, il a ajouté que la liberté de l'investissement et du commerce consacré par la Constitution requiert davantage de protection et de promotion au service de l'économie nationale. Un aspect qui sera pris en compte dans le prochain amendement de la Constitution, a-t-il assuré. Pour le Président de la République «quels que soient les avantages accordés par l'Etat, soient en textes juridiques, soutien financier, avantages fiscaux ou exonérations fiscales, il est difficile pour un investisseur de s'aventurer avec un projet s'il n'a pas la garantie d'une justice indépendante, efficace et réactive, notamment en termes d'application des jugements». Partant, l'indépendance «effective et non formelle» que l'Algérie aspire à réaliser en vertu des amendements constitutionnels prévus, constituera de ce fait avec la protection de l'indépendance et à l'intégrité des magistrats, une base pour la protection de l'investissement qui se consolidera par la stabilité du système juridique, au moins pour dix ans, afin que l'investisseur national ou étranger ait une vision claire de l'investisse-

ment à long terme, a-t-il fait savoir.

M. Tebboune a appelé les participants à ce séminaire de deux jours à contribuer à l'enrichissement des amendements constitutionnels prévus. Il a affirmé que «c'est un grand plaisir pour l'Algérie, d'accueillir ce séminaire international de haut niveau», qu'il a qualifié de «rencontre des propositions visant à mettre en place les mécanismes d'accompagnement et de protection de l'investissement, en appui à l'économie nationale».

Il a réaffirmé sa détermination à «contribuer à la relance économique sur des bases saines, fondées sur la concurrence loyale entre les opérateurs économiques, sans distinction entre investisseurs dans le cadre d'une politique encourageant l'esprit d'initiative et le traitement positif des attentes des opérateurs économiques respectueux des lois de la République et recherchant le gain qui n'impacte pas l'intérêt national».

LIBYE:

Guterres juge «scandaleux» la poursuite des violations de l'embargo sur les armes

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a jugé hier «scandaleux» la poursuite des violations de l'embargo sur les armes en Libye, affirmant que les pays qui y contribuent ne font «qu'augmenter l'action des groupes terroristes dans la région». «Nous assistons vraiment à un scandale, c'est absolument inacceptable que l'embargo continue à ne pas être respecté et qu'on assiste de plus en plus à la présence des terroristes étrangers en Libye», a déclaré M. Guterres au cours d'une conférence de presse à Addis Abeba, tenue juste avant un sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur les crises au Sahel

et en Libye. «Il faut que l'embargo soit respecté», a ajouté le SG de l'ONU, qui a insisté sur la mise en place de mécanismes pouvant garantir l'application concrète des décisions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il est «évident», a-t-il poursuivi que «la crise en Libye a été sérieusement aggravée par la présence des mercenaires étrangers et des équipements de certains pays et ce en violation claire des mandats du Conseil de sécurité». M. Guterres a soutenu que dans le cas de la Libye, «il faut rétablir la primauté de la loi internationale et l'application des décisions du Conseil de sécurité».

LITIGE ALGÉRIE TÉLÉCOM-CONSUTEL: La Cour permanente d'arbitrage tranche en faveur de l'Etat algérien

L'affaire en arbitrage opposant, auprès de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de La Haye, l'Etat algérien à la société italienne Consutel Group SPA In Liquidazione, a été sanctionnée par une sentence finale en faveur de l'Etat algérien, a annoncé hier le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué.

Le Tribunal arbitral «a rejeté l'ensemble des demandes de la partie plaignante (Société Consutel), dont un montant s'élevant à 408,880 millions de Dollars US, en guise réparations requises pour cause de présumés dommages subis, en estimant que les agissements d'Algérie Télécom ont rendu sa situation économique inconfortable, ce qui au-

rait causé la faillite de la société SPEC-COM et de son entreprise mère Consutel».

La CPA a ordonné à la partie plaignante de «verser à l'Etat algérien l'ensemble des honoraires et frais du Tribunal, de son assistant, de la CPA ainsi que la totalité des frais de représentation», a-t-on ajouté de même source.

Le ministère a rappelé, dans son communiqué, qu'à l'origine du litige, «une convention de partenariat conclue, en date du 3 novembre 2007, entre l'entreprise Algérie Télécom (AT) avec la société SPEC-Com portant sur la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements FTTH (Fibre to the X) à très haut débit Triple Play de type Métro Ethernet», ajoutant

que «la société Consutel a intenté, en date du 05 Juin 2017, une action en arbitrage Ad-hoc contre l'Etat Algérien, conformément à l'article 8 du traité d'investissement bilatéral UBIT (Bilateral Investment Treaty), auprès de ladite juridiction».

Le ministère a souligné qu'à l'issue d'une longue procédure, l'affaire en question a été couronnée par un franc succès en faveur de l'Algérie, grâce à un suivi rigoureux de la part des services du ministère, ayant assuré une coordination active avec les avocats conseils algériens, aux compétences avérées, qui se sont encore une fois distingués à travers leur maîtrise technique et leur engagement pour défendre les intérêts de notre pays».

MDN

2 éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés à Médéa et Khenchela

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés vendredi à Médéa et Khenchela, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont appréhendé, le 7 Février 2020, deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes à Médéa/1 RM et Khenchela/5 RM, tandis que d'autres détachements de l'ANP

ont découvert et détruit cinq (5) casemates pour terroristes, à Ain Defla/1 RM et Skikda /5 RM, et trois (3) bombes de confection artisanale à Djelfa/1 RM et Tiaret/2 RM», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, «ont arrêté, à Oran, Tlemcen et Ain Saïfa/2RM et Béchar/3 RM, sept (7) narcotrafiquants, et saisi une grande quantité de kif traité estimée à 776Kg et 807g, 5588 comprimés psychotropes, deux (2) véhicules et deux (2) téléphones portables»,

Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et In M'guel/6 RM, douze (12) personnes et saisi 43 groupes électrogènes et 32 marteaux piqueurs». D'autre part, des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont arrêté à Ghardaïa, El-Oued et Touggourt/4 RM, trois (3) individus et saisi un véhicule touristique et 5174 unités de différentes boissons». Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie Nationale, «ont arrêté à Tlemcen/2 RM, Batna, El

Eulma, Guelma et Bordj Bou Arreridj/5 RM, six (6) individus et saisi quatre (4) fusils de chasse, trois (3) véhicules, 3 jumelles, et une quantité de munition, tandis que des tentatives de contrebande de 9257 litres de carburant ont été déjouées à Souk-Ahras, Tébessa et El Taref/5 RM, alors que 21 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Oran, Tlemcen, Tiaret, Biskra et Tindouf», conclut le communiqué.